Les services à la population

Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire

Octobre 2005

Les études de l'Observatoire n° 34

Sommaire

Avant-propos 4	Mobilité et transports collectifs27 Le réseau ferroviaire
Données de cadrage5	Les lignes régulières de car
Population	Les taxis
Un territoire rural avec une faible densité	Les services à la jeunesse
croissance soutenue de la population depuis 19757	La petite enfance
Le vieillissement de la population est moins marqué	Les juniors
que dans l'ensemble du département8	Les collèges
Un territoire attractif	Les lycées
Plus de familles nombreuses qu'ailleurs	L'accueil de l'enfance inadaptée
La construction de logements s'accélère12	Formation, insertion professionnelle
Augmentation récente du nombre de naissances12	et emploi
Emploi et marché du travail13	L'apprentissage
Répartition et évolution de l'emploi total	L'offre de formation supérieure à proximité
L'évolution récente14	du Pays Beauce Val de Loire
Les actifs sont fortement attirés par le blaisois 15	La formation professionnelle et continue39
Le chômage a reflué en 200416	Points d'information et lieux d'accueil
L'organisation intercommunale17	des demandeurs d'emploi
	L'insertion par l'activité économique
Les services à la population19	Intérim et structures spécialisées
Las samilass Cámáraux	Les services aux créateurs d'entreprises
Les services Généraux20	L'action sociale42
La sécurité20	Les acteurs
Les services de gendarmerie et de police20	Les permanences et lieux d'accès des services
Les services de secours	à vocation départementale
Les trésoreries publiques22	Le service social de proximité
Le service postal	du Conseil Général
Les services bancaires	Les organismes de sécurité sociale
Les notaires	Les services sociaux des collectivités45

Le mouvement associatif
Les services aux personnes âgées46
Les coordinations gérontologiques47
L'aide à domicile
Les services de soins infirmiers a domicile $\ \dots \ .48$
Les services de portage de repas
Les services de surveillance
Les autres services
Les services aux personnes handicapées50
Les structures d'accueil pour adultes handicapées .50
L'aide à domicile et les soins infirmiers51
L'aide à la mobilité51
Autres services51
La santé52
La santé
L'offre de soins hospitalière
L'offre de soins hospitalière
L'offre de soins hospitalière.52Les services d'urgence.54Les maternités.55
L'offre de soins hospitalière

L'offre sportive et culturelle	6 5
La pratique sportive	.65
Les pratiques artistiques	.66
La lecture	.67
Le cinéma	.68
Les technologies de l'information et de	
la communication	69
La desserte haut débit	.69
Les espaces publiques numériques et les points d'accès Internet	.70
Le logement	71
Le parc social	.71
Les permanences d'information sur le logement	71
Les agences immobilières	71
Les foyers de jeunes travailleurs	72
L'hébergement d'urgence	72
La collecte des déchets ménagers .	73
Le commerce et l'artisanat	75
Les commerces de proximité	75
Les commerces de première nécessité	75
Les autres commerces d'alimentation	.78
Les grandes et moyennes surfaces	.80
Les autres commerces et services	.81
Une densité artisanale satisfaisante	.85

Avant-propos

Les services à la population constituent un facteur d'attractivité et de dynamisme, un élément de cohésion sociale et territoriale. La disparition d'un commerce ou d'un service est en général vécue douloureusement par la population et leurs élus. Pour nourrir la réflexion du Syndicat du Pays Beauce Val de Loire, dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat régional de Pays, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a réalisé un inventaire de ces services.

De nombreuses données ont été collectées auprès des organismes ressources. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une validation auprès des communes, que nous remercions pour leur contribution. Des informations complémentaires leur ont également été demandées. Dans la plupart des cas, les renseignements datent de fin 2004 ou de 2005. Cependant, quelques-uns sont plus anciens (2003), à l'exemple de la capacité des établissements de santé.

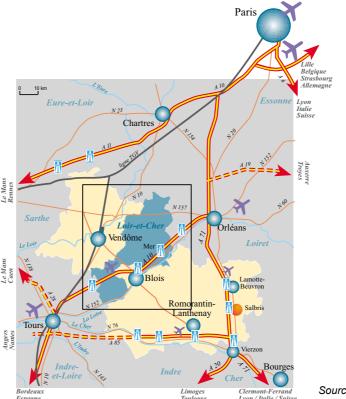
Les thèmes retenus sont ceux qui apparaissent au cœur des préoccupations des territoires : services généraux, transports, jeunesse, action sociale et personnes âgées, santé, offre culturelle et de loisirs, logement et commerce. Ont été exclus volontairement les équipements sportifs, en raison du recensement en cours de réalisation par les services de l'Etat.

Pour chaque thème, une abondante cartographie permet de visualiser immédiatement les zones d'ombre. Plusieurs indicateurs s'efforcent de positionner le Pays par rapport au Loir-et-Cher, à la région Centre et à la France. Pour certains équipements structurants, des cartes présentent les temps ou distances d'accès, sur la base d'un trajet en voiture calculé automatiquement en fonction du réseau routier susceptible d'être emprunté, y compris les autoroutes le cas échéant.

La localisation de la majorité des services est effectuée par défaut à la mairie, les coordonnées géographiques précises n'étant pas disponibles pour l'instant.

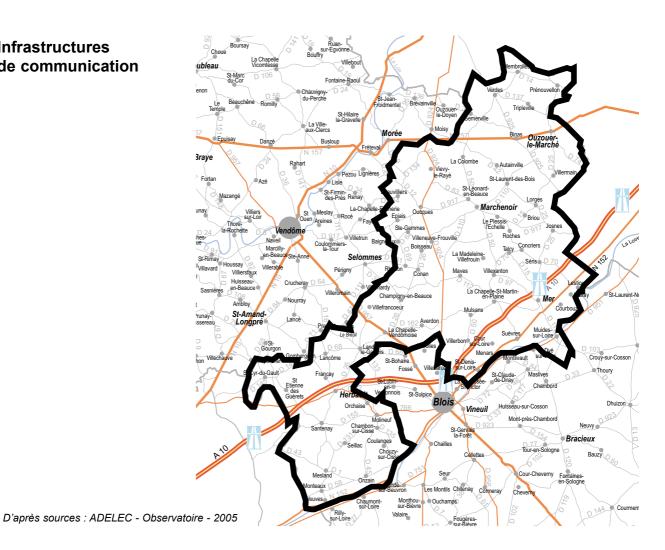
Les données de cadrage

Localisation du Pays Beauce Val de Loire

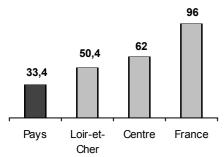


Source: Observatoire - 2005

Infrastructures de communication

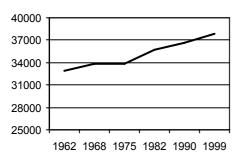


Densité de population en 1999 (en hab/km²)



Source : INSEE

Evolution de la population du Pays Beauce Val-de-Loire depuis 1962



Source : INSEE

Population

Un territoire rural, avec une faible densité de population

En 1999, le pays Beauce Val-de-Loire compte un peu plus de 37 800 habitants, soit 12,0 % de la population du Loir-et-Cher.

Avec 33,4 habitants au km², il présente l'une des plus faibles densités de population du Loir-et-Cher, dont la moyenne générale figure de surcroît parmi les moins élevées de France.

Sur les 67 communes du territoire, 21 comptent moins de 200 habitants. Huit communes en ont plus de 1 000 dont deux dépassent 3 000 personnes : Mer (environ 6 000) et Onzain.

Croissance soutenue de la population depuis 1975

Depuis 1962, la population s'est accrue de 4 900 personnes environ, soit 14,9 %. Dans le même temps, le Loir-et-Cher a connu une progression de près de 26 %. En revanche, depuis 1975, le rythme de croissance (11,9 %) est légèrement plus élevé que la moyenne départementale (11 %).

Cette tendance s'est confirmée entre 1990 et 1999 puisque le Pays a enregistré une augmentation de 3,02 %, contre 2,95 % pour l'ensemble du département.

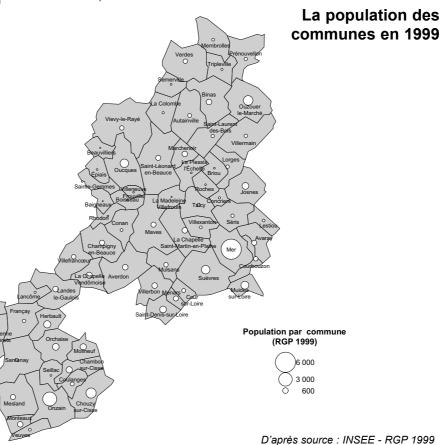
En 2004, le recensement a porté sur 10 communes du Pays, dont Mer et Chouzy-sur-Cisse. Sans que l'on puisse en tirer de conclusions définitives, on remarque qu'elles ont gagné au total 150 habitants en 5 ans (+ 1,4 %).

Les 51 communes recensées en Loir-et-Cher ont connu un accroissement de 3,2 %.

Communes recensées en 2004

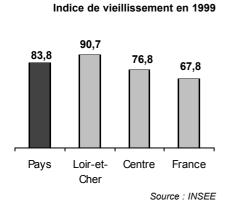
	Population provisoire 04	Evol. 99-04
Chouzy-sur-Cisse	1 806	- 60
Josnes	953	+ 81
Membrolles	219	+ 3
Mer	5 830	- 54
Monteaux	691	+ 30
Le Plessis		
L'Echelle	68	+ 3
Rhodon	90	+ 3
Séris	349	+ 62
Villerbon	748	+ 66
Villexanton	213	+ 15

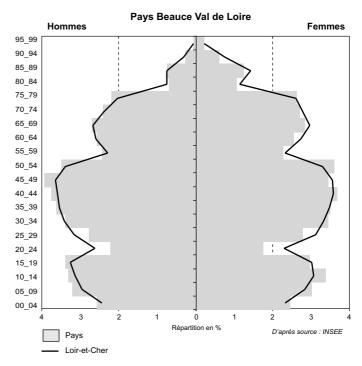
D'après source : INSEE - RGP- 2004



Le vieillissement de la population est moins marqué que dans l'ensemble du département

Comparaison de la structure par âge en 1999

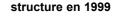


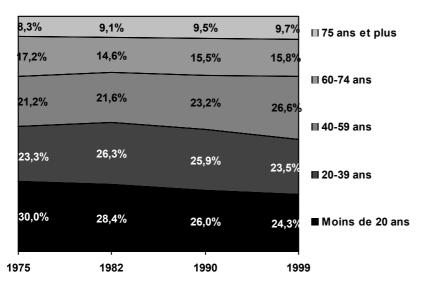


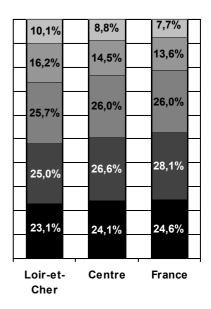
Par rapport à l'ensemble de la population du Loir-et-Cher, le Pays accuse un déficit encore plus marqué des 20-30 ans. Il compte inversement un peu plus de jeunes de moins de 15 ans.

Le vieillissement de la population apparaît un peu moins prononcé dans le pays Beauce Val-de-Loire que dans d'autres territoires. Ainsi, la part des moins de 20 ans y est supérieure en 1999 à la moyenne départementale. De même, l'indice de vieillissement, qui mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, est de 83,8 dans le pays tandis qu'il s'établit à 90,7 pour l'ensemble du département. Ce résultat est cependant éloigné du taux de la France métropolitaine et supérieur à celui de la région.

Evolution de la structure par âge

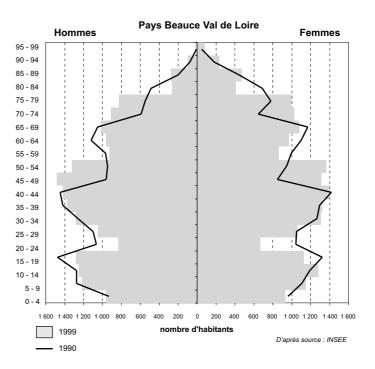






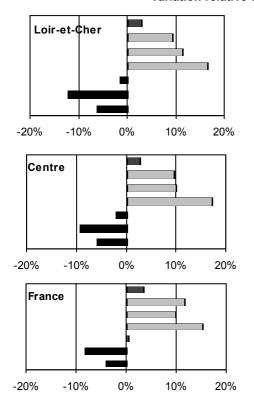
Source INSEE-RGP

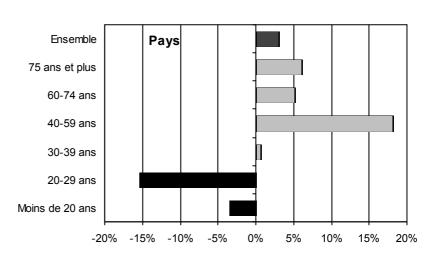
Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999



Le déficit des jeunes adultes est a priori dû, selon des études menées au plan régional, au départ des étudiants, en particulier vers les centres universitaires de Tours et Orléans. Il correspond à l'allongement de la durée des études et à l'augmentation du nombre de ceux qui se dirigent vers l'enseignement supérieur. Il convient de préciser qu'un changement de méthode de comptabilisation des étudiants entre les deux derniers recensements accentue le phénomène. Les trentenaires sont en revanche un peu plus nombreux qu'en 1990, ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble du Loir-et-Cher. L'attraction du territoire pour les jeunes ménages se confirme donc.

Variation relative de la population par groupe d'âge entre 1990 et 1999





Source: INSEE - RGP

Un territoire attractif

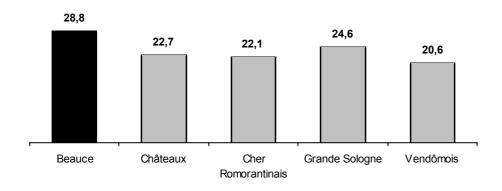
Le pays Beauce Val-de-Loire recèle un pouvoir d'attraction non négligeable. L'accroissement démographique est d'ailleurs dû pour l'essentiel à un **solde migratoire largement positif** (plus de 2 400 personnes). Les habitants venus s'installer dans le pays entre 1990 et 1999 représentent près de 30 % de la population 1999 ; c'est le taux le plus élevé des cinq pays du Loir-et-Cher. Cet apport de population est d'autant plus important qu'il repose surtout sur **des familles avec jeunes enfants**. Le solde est également légèrement positif pour les plus de 60 ans, mais négatif pour les inactifs.

Mouvements de population entre le pays Beauce Val-de-Loire et les autres territoires entre 1990 et 1999

				opulation av					
		es pays du Lo			rieur du Loir			changes de	
	Arrivants*	Sortants**	Solde***	Arrivants	Sortants	Solde	Arrivants	Sortants	Solde
Hommes	2 286	1 669	+ 617	3 088	2 382	+ 706	5 374	4 051	+ 1 323
Femmes	2 274	1 788	+ 486	3 235	2 570	+ 665	5 509	4 358	+ 1 151
Total	4 560	3 457	+ 1 103	6 323	4 952	+ 1 371	10 883	8 409	+ 2 474
Moins de 15 ans	1367	697	+ 670	1 607	907	+ 700	2 974	1 604	+ 1 370
15-29 ans	841	996	- 155	1 084	1 887	- 803	1 925	2 883	- 958
30-59 ans	2 051	1 288	+ 763	2 698	1 607	+ 1 091	4 749	2 895	+ 1 854
60 ans et +	301	476	- 175	934	551	+ 383	1 235	1 027	+ 208
Actifs	2 508	1 951	+ 557	3 047	2 483	+ 564	5 555	4 434	+ 1 121
Inactifs	685	809	- 124	1 669	1 562	+ 107	2 354	2 371	- 17

Source : INSEE - RGP

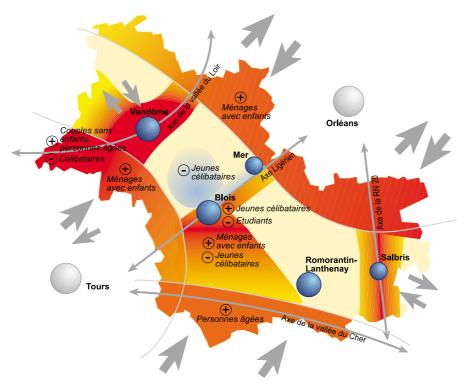
Part des personnes arrivées entre 1990 et 1999 dans la population 1999 (en %)



Source: INSEE - RGP

^{*} arrivants : personnes vivant dans le pays en 1999 et qui n'y habitaient pas en 1990. - ** sortants : personnes vivant dans le pays en 1990 et qui habitent dans une commune extérieure au pays en 1999. - *** solde : différence entre arrivants et sortants ; un solde positif correspond à un apport net de population.

Synthèse des mouvements de population entre 1990 et 1999 en Loir-et-Cher



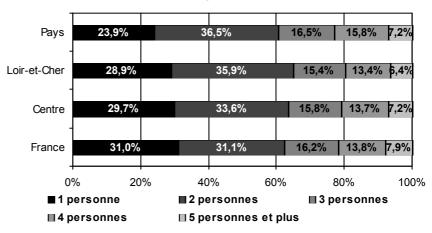


Source INSEE-RGP

Plus de familles nombreuses qu'ailleurs

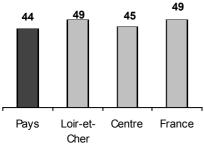
Ces arrivées ont sans doute influé sur la composition des ménages. Le pays Beauce Val-de-Loire compte proportionnellement **moins de personnes seules et plus de familles nombreuses** que les autres territoires du Loir-et-Cher. L'écart est particulièrement significatif pour les célibataires, 5 points de moins que pour la moyenne départementale et 7 points en dessous de la moyenne française.

Répartition des ménages selon la taille en 1999



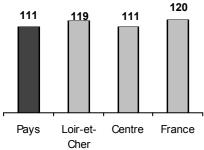
Source : INSEE - RGP

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 habitants



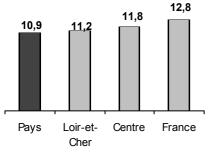
D'après sources : DRE - INSEE

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 ménages



D'après sources : DRE - INSEE

Taux de natalité (pour 1 000 hab.) entre 1990 et 1999

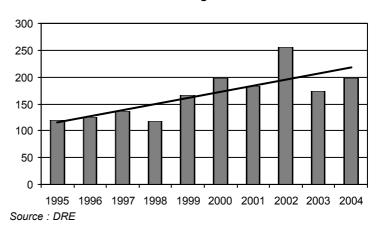


D'après sources : INED, INSEE

La construction de logements s'accélère

Au cours des dix dernières années, **1 670 nouveaux logements** ont été **mis en chantier** dans le pays, dont 93 % de maisons individuelles (moyenne départementale 83 %). On note une accélération très sensible de la construction à partir de 2000. En effet, sur les cinq premières années (1995-1999), 130 logements ont été commencés en moyenne par an, alors que sur les cinq suivantes, le nombre moyen monte à 200 par an. L'activité a cependant été un peu moins intense dans le Pays que dans d'autres territoires, puisque l'on compte 111 nouveaux logements pour 1 000 ménages (recensement 99), alors que la moyenne du Loir-et-Cher (proche de la moyenne nationale) est de 119 pour 1 000 (Centre : 111 pour 1 000).

Mise en chantier de logements entre 1995 et 2004

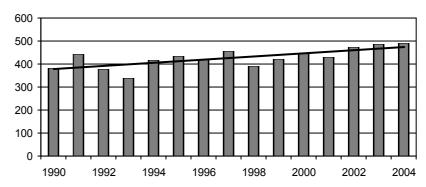


Augmentation récente du nombre de naissances

Le nombre des naissances enregistrées dans le Pays a tendance à augmenter. Entre 1990 et 1999, la moyenne se situait à 408 par an ; depuis, elle atteint 467. On remarque que le phénomène semble s'accentuer en 2002 et 2004.

Les dernières données pour le taux de natalité portent sur la période 1990-1999. Le résultat du Pays (10,9 pour 1 000 habitants) était inférieur à la moyenne départementale et plus encore à celle de la région et de la France métropolitaine. Il est probable que le taux ait augmenté depuis 2000.

Evolution du nombre de naissances



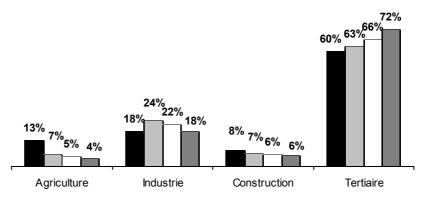
Source : INSEE

Emploi et marché du travail

Répartition et évolution de l'emploi total (données du RGP¹)

En 1999, le pays Beauce Val-de-Loire représentait **7,4 % de l'emploi départemental**. La part de l'agriculture est deux fois plus élevée dans le pays que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, malgré un recul un peu plus prononcé entre 1990 et 1999. Les effectifs de la construction ont très fortement diminué eux aussi. L'industrie, moins présente qu'en moyenne, a mieux résisté. Le boom des services s'est révélé un peu plus fort qu'en Loir-et-Cher. Globalement, le nombre total d'emplois s'est légèrement effrité (- 1,3 %).

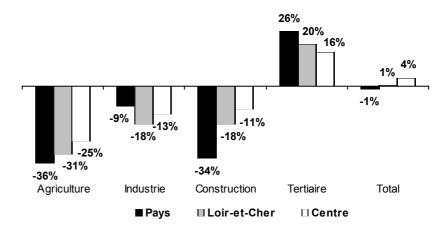
Répartition de l'emploi total par grand secteur en 1999



■ Pays □ Loir-et-Cher □ Centre ■ France

Source INSEE - RGP

Evolution de l'emploi total par grand secteur entre 1990 et 1999



Source INSEE - RGP

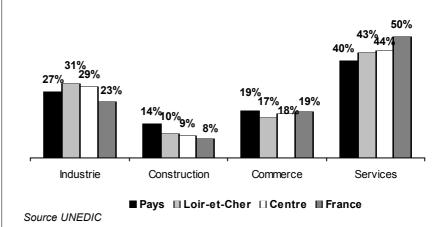
^{1.} Le recensement est la seule source disponible à ce niveau géographique pour les données sur l'emploi total. En 1999, le Pays comptait 9 011 emplois.

L'évolution récente

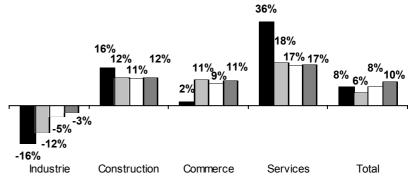
A ce niveau géographique, seules les données de L'UNEDIC sont disponibles annuellement. Elles portent sur les emplois relevant du secteur privé et semi-public, à l'exception de l'agriculture. Au 31 décembre 2003, le pays compte 4 190 emplois, représentant 5,5 %² du total départemental. La structure par grand secteur d'activité est un peu différente de celle du Loir-et-Cher: moindre poids de l'industrie et des services, plus forte proportion d'emplois relevant de la construction et du commerce.

La période récente a été marquée simultanément par une forte progression des emplois des services et de la construction, d'une part, un recul très sensible de l'industrie, d'autre part. Le Pays a notamment subi la fermeture d'Epeda à Mer. Les effectifs du commerce sont en progression minime, alors qu'ils croissent sensiblement dans l'ensemble du Loir-et-Cher. Au total, le pays a gagné proportionnellement plus d'emplois que le département (+ 8 % contre + 6 %).

Répartition de l'emploi salarié privé par grand secteur en 2003



Evolution de l'emploi salarié privé par grand secteur entre 1999 et 2004³



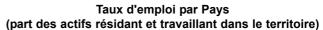
Source UNEDIC

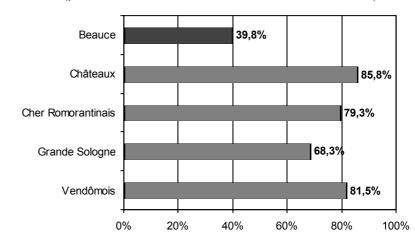
^{2.} La différence entre le poids de l'emploi salarié du Pays dans le total départemental (5,5 %) et celui de l'emploi total (7,4 %) reflète l'importance des postes non salariés et en particulier de l'agriculture, non prise en compte ici.

^{3.} Au 1er janvier.

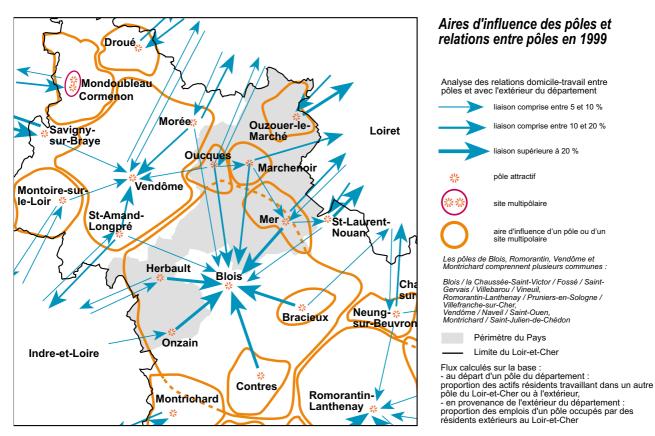
Les actifs sont fortement attirés par le Blaisois

Situé en périphérie de l'agglomération blésoise, le Pays en subit l'attraction et constitue un réservoir de main d'œuvre pour le principal pôle d'activité du Loir-et-Cher. En 1999, plus de 60 % des actifs travaillent en effet à l'extérieur du Pays, dont la moitié à Blois même. Cette proportion est très largement supérieure à celles des autres Pays qui évoluent entre 14 % (Pays des Châteaux) et 32 % (Pays de Grande Sologne) en raison notamment de la présence à proximité d'un pôle d'emplois de taille importante. Notons également que près de 16 % des actifs qui se déplacent hors du territoire ont leur emploi dans le département du Loiret (moins de 4 % en Indre-et-Loire).





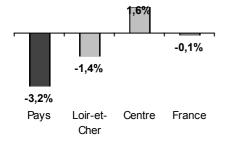
D'après source : INSEE - RGP



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - D'après source : INSEE - RGP 1999

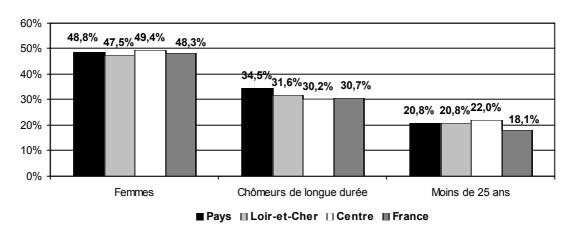
Le chômage a reflué en 2004

Evolution du nombre de demandeurs d'emplois en 2004 (cat. 1 - données brutes)



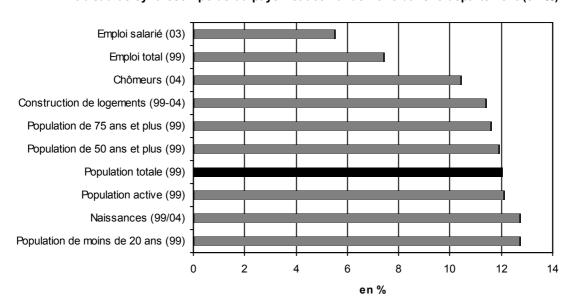
D'après sources : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement Au 31 décembre 2004, le pays compte 1 189 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Ils représentent 10,4 % du total départemental, alors que le poids du pays dans la population active du Loir-et-Cher est de 12,1 %. La part des jeunes est identique dans le pays à la moyenne départementale, celle des femmes n'est que légèrement supérieure. En revanche, le pays est plus touché par le chômage de longue durée : plus d'un tiers des demandeurs sont inscrits depuis plus d'un an (31,6 % dans le département). Leurs effectifs ont d'ailleurs augmenté de 8,8 % en 2004, contre + 5,4 % pour le Loir-et-Cher. Le nombre total des chômeurs a pourtant diminué de 3,2 %, deux fois plus vite que pour l'ensemble du département (- 1,4 %), dont l'évolution est elle-même mieux orientée qu'aux échelons géographiques supérieurs.

Principales caractéristiques du chômage au 31/12/2004



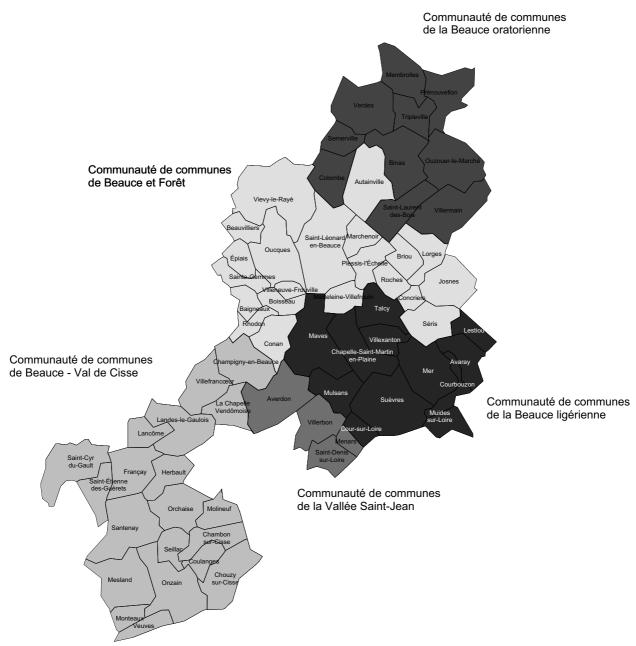
D'après source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Tableau de synthèse : poids du pays Beauce Val-de-Loire dans le département (en %)



L'organisation intercommunale

Les Communautés de communes



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Les services à la population

Les services généraux

La sécurité

Les services de gendarmerie et de police

La police municipale des communes de moyenne importance

est en général en charge :

 du suivi et de l'application des arrêtés de police du Maire en matière de sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques,

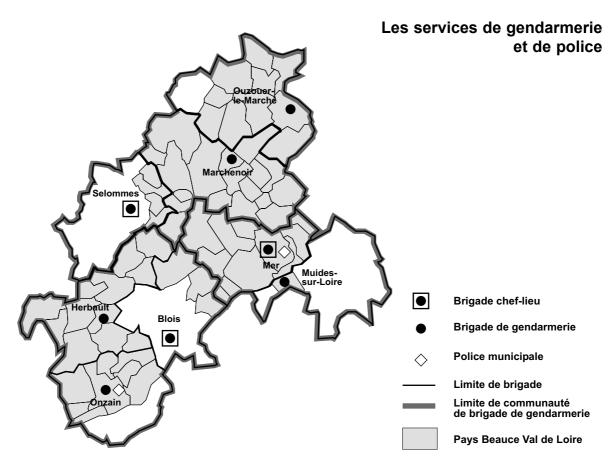
> du service d'ordre lors des cérémonies et des fêtes,

- de la sécurité des enfants à proximité des établissements scolaires

- de la surveillance des opérations funéraires et de la capture des chiens errants... 8 brigades de gendarmerie maillent le territoire. Les services de gendarmerie sont localisés dans les chefs-lieux de canton de Mer, Marchenoir, Ouzouer-le-Marché, Herbault et Selommes ainsi qu'à Onzain et Muides-sur-Loire. La brigade située dans cette dernière localité rayonne sur un territoire situé hors Pays, qui comprend notamment la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux.

Averdon, Saint-Denis-sur-Loire et Villerbon dépendent de la brigade de Blois tandis que Rhodon, Epiais, Baigneaux et Sainte-Gemmes sont rattachées à celle de Selommes.

Les communes de Mer et Onzain se sont par ailleurs dotées d'une police municipale qui intervient uniquement sur leur territoire.



D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Gendarmerie Nationale, Commissariat de Police - Enquête communale - juin 2005

Les **centres d'incendie et de secours** sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours.

Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention en application de l'article L. 1424-1, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

- a) Les centres de secours principaux assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention;
- b) Les **centres de secours** assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention;
- c) Les **centres de première intervention** assurent au moins un départ en intervention.

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies. Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence mentionnés à l'article R. 1424-52, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

Les services de secours

L'organisation des services d'Incendie et de Secours relève de la compétence du Conseil Général, à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le SDIS s'articule autour de trois groupements (Nord, Centre et Sud). Dans le Pays, on recense **6 centres de secours et 23 centres d'intervention.**

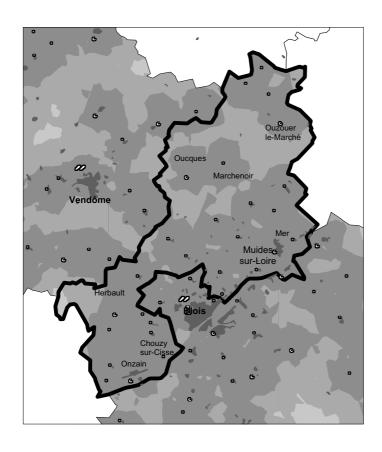
Le maillage des centres de secours est globalement le même que pour la gendarmerie. Toutefois, pour le canton de Marchenoir, le centre est localisé à Oucques et non au chef lieu de canton.

Composés uniquement de volontaires, les effectifs évoluent entre 19 personnes à Oucques et 39 à Mer (moyenne 27).

Les centres sont répartis de façon à limiter au maximum le temps d'intervention des équipes. Celles-ci regroupent au total 220 pompiers volontaires, soit une dizaine de personnes en moyenne par centre.

Signalons un centre commun à la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine et Mulsans.

Les centres d'incendie et de secours situés en Loir-et-Cher



Centre de secours principal
Centre de secours
Centre d'intervention

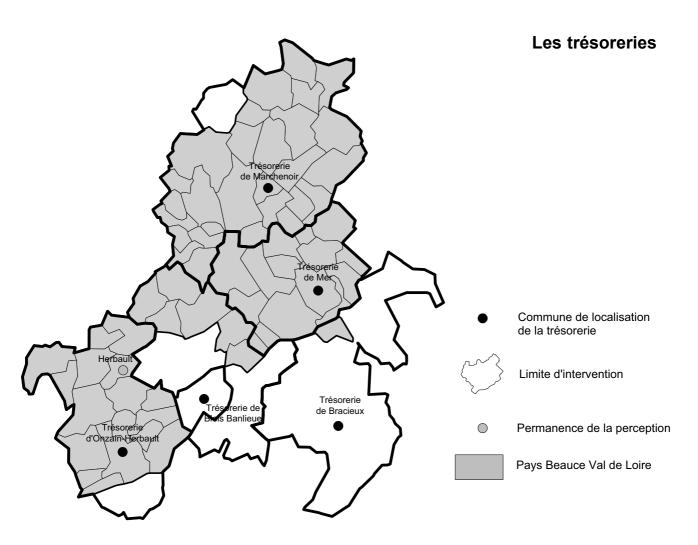
Temps d'accès (en voiture)
moins de 5 mn
de 5 à 10 mn
de 10 à 15 mn

Pays

D'après source SDIS - 2005

Les trésoreries publiques

Depuis le rattachement de la trésorerie d'Herbault à celle d'Onzain le 1er janvier 2005, **5 perceptions** (incluant celles de Blois Banlieue et Bracieux) desservent les communes du territoire. Des permanences sont néanmoins maintenues à Herbault deux demi-journées par semaine. Pour assurer la pérennité du service sur Onzain, la Communauté de Communes Beauce Val de Cisse a voté en mars 2005 des crédits pour financer des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la perception.



D'après source : Trésorerie Générale du Loir-et-Cher - 2005

Le bureau de poste

- tous services et produits

Le Relais Poste (nouvelle dénomination du point poste)

- un guichet postal dans un commerce de proximité

- vente de produits courants (timbres, Prêt à Poster, emballages) et services (dépôts d'objets affranchis, retrait des instances)

> - des retraits financiers jusqu'à 150 euros par semaine

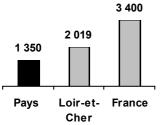
L'agence postale communale

- un guichet postal dans un local communal ou intercommunal

- vente de produits et services courants

- des retraits financiers et des versements en espèces

Nombre d'habitants pour 1 point de contact



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Le service postal

Le pays dispose de 28 points de contact :

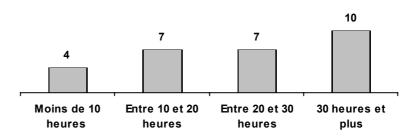
- 22 bureaux de poste, 1 agence postale
- 3 points sont gérés en partenariat avec les mairies d'Orchaise, de Saint-Cyrdu-Gault et de Séris ; 2 avec des partenaires privés (un restaurant à Champigny-en-Beauce et un bar tabac restaurant à Mesland).

La couverture apparaît à ce jour satisfaisante. On compte en effet 1 point de contact pour 1 350 habitants contre 1 pour plus de 2 000 en moyenne départementale et 1 pour 3 400 en France.

La localisation des services est conçue de manière à ce que la population non desservie directement ne se trouve pas trop éloignée d'un point de contact. Il convient cependant de souligner que certains bureaux ne sont ouverts qu'une à deux heures par jour, et pas tous les jours. Ces horaires ne semblent pas toujours adaptés aux besoins des actifs à l'exemple du bureau de poste de Maves.

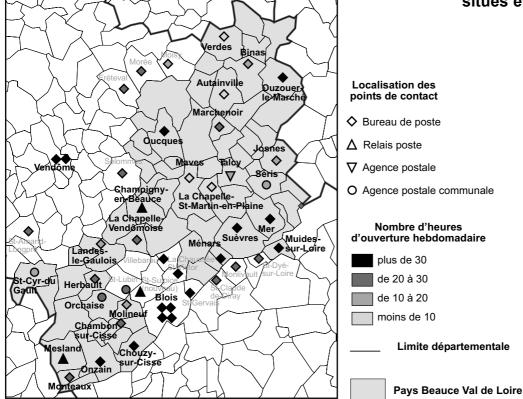
Les évolutions programmées (transformation de bureau en relais) permettront d'élargir sensiblement les heures d'ouverture. Ainsi, à Maves, leur nombre passera à près de 40 heures avec un service disponible le dimanche matin. A noter que le bureau de poste de Josnes fermera le 1er décembre 2005 et sera très probablement remplacé par un relais poste chez un commerçant.

Répartition des points de contact selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services postaux situés en Loir-et-Cher



D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Un protocole de partenariat a été signé entre La Poste, le Conseil Général et l'Association des maires de Loir-et-Cher en décembre 2004. Il pose le principe du maintien des 155 points de contact du Loir-et-Cher, sous une forme renouvelée.

La loi de régulation postale interdit que " plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de 5 Km des plus proches accès au réseau de la Poste et de plus de 20 minutes en trajet automobile".

Evolutions prévues

Ouverture au 1er septembre 2005 d'un Relais Poste à Maves au sein du multi-services en remplacement du bureau actuel

Implantation d'un Relais Poste à Talcy au restaurant "L'Auberge du Château" en octobre 2005 .

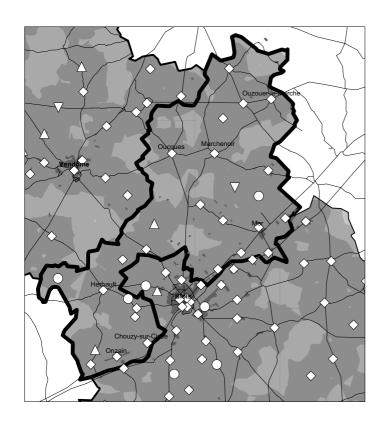
Projet de transformation du bureau en relais poste à Binas, à Josnes et à La Chappelle-Vendômoise (fin 2005)

Les points de contact de la Poste

	Pays Beauce Val de Loire	Loir-et-Cher
Bureau de poste	22	129
Agence postale	1	2
Agence postale communale	e 3	15
Relais Poste	2	10
Point de contact	28	156

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Distance d'accès aux points de contact situés en Loir-et-Cher



Localisation des points de contact

- Bureau de poste
- ∆ Relais poste
- Agence postale communale

Distance d'accès au départ des points de contact situés en Loir-et-Cher



De 15 à 20 km

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services bancaires

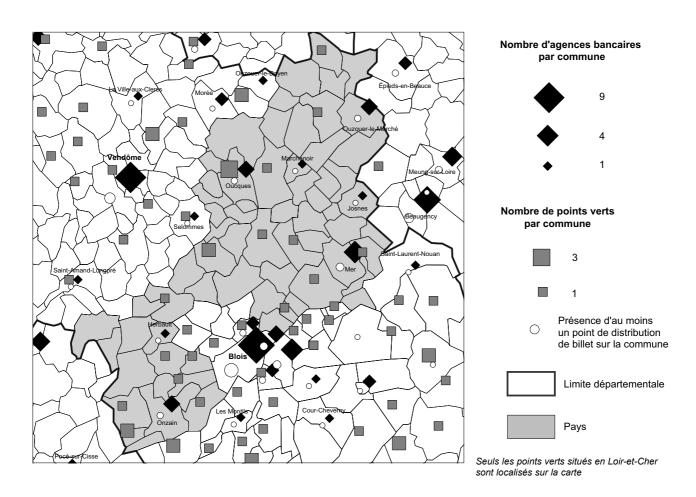
17 agences bancaires sont présentes sur le Pays réparties dans 7 communes. On observe **une certaine concentration** sur les pôles de services du territoire : 5 agences à Mer, 3 à Onzain, Oucques et Ouzouer-le-Marché et 1 à Herbault, Marchenoir et Josnes.

6 réseaux nationaux sont représentés offrant ainsi une capacité de choix et de mise en concurrence : BRO, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais et Crédit Agricole. Il convient bien entendu de prendre en compte également le réseau de la Poste.

Le Crédit Agricole propose en complément un service de points verts au sein de commerces de proximité. On en recense 21 sur l'ensemble du territoire dont 3 à Oucques, 2 à Monteaux et 2 à Champigny-en-Beauce.

A noter qu'il existe également 13 points de distribution de billets rattachés à des agences bancaires ou postales et un localisé dans une moyenne surface à Mer.

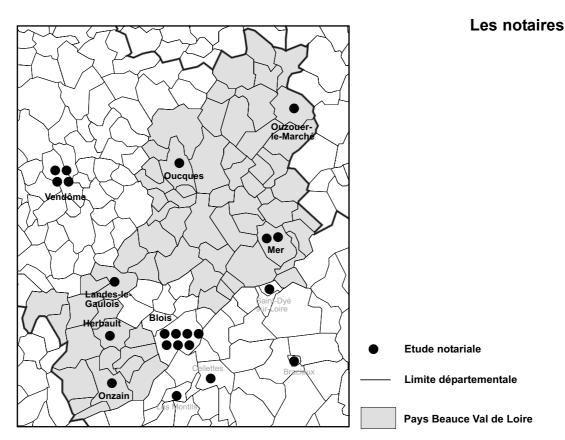
Les services bancaires



D'après source : réseaux bancaires - 2005

Les notaires

7 études notariales sont recensées dans le pays, dont 2 à Mer. On compte ainsi une étude pour 5 400 habitants, soit une densité près de 2 fois plus élevée que la moyenne départementale (1 pour 9 200 habitants).



D'après source Chambre des Notaires du Loir-et-Cher - 2005

Les instances judiciaires

Le Loir-et-Cher compte un tribunal de Grande Instance à Blois, compétent sur l'ensemble du département et un tribunal d'instance dans chaque sous-préfecture.

Pour offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits, une vingtaine de **conciliateurs de justice** ont été nommés dans le département. Ils interviennent notamment en matière de troubles de voisinage, de litiges entre les commerçants ou les artisans et leurs clients, différends entre locataires et propriétaires, etc.

Six permanences sont assurées sur le pays dont une hebdomadaire à Onzain.

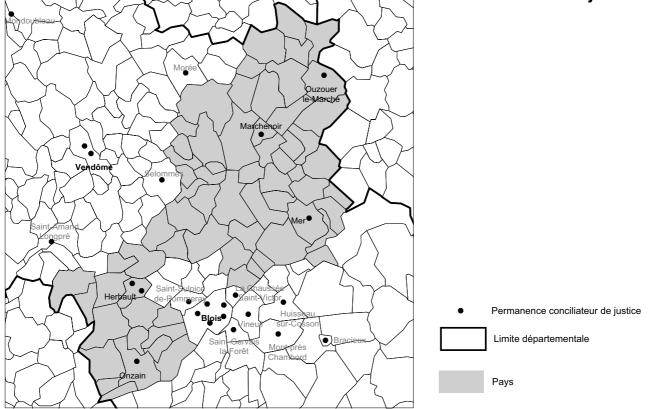
Les entreprises situées sur le territoire dépendent du **tribunal de commerce de Blois**. Les litiges individuels entre employeurs et salariés peuvent être portés devant **le Conseil de Prud'hommes** siégeant à ce même tribunal.

Les tribunaux d'instance



D'après source : tribunaux d'instance

Les conciliateurs de justice



D'après source : Association des Conciliateurs de Justice du Loir-et-Cher

Mobilité et transports collectifs

Le réseau ferroviaire

Le territoire est irrigué par la ligne ferroviaire Orléans-Blois-Tours, située sur l'axe ligérien, qui dessert dans le pays Beauce Val de Loire les gares de Mer, Suèvres, Ménars, Chouzy-sur-Cisse, Onzain et Veuves/Monteaux.

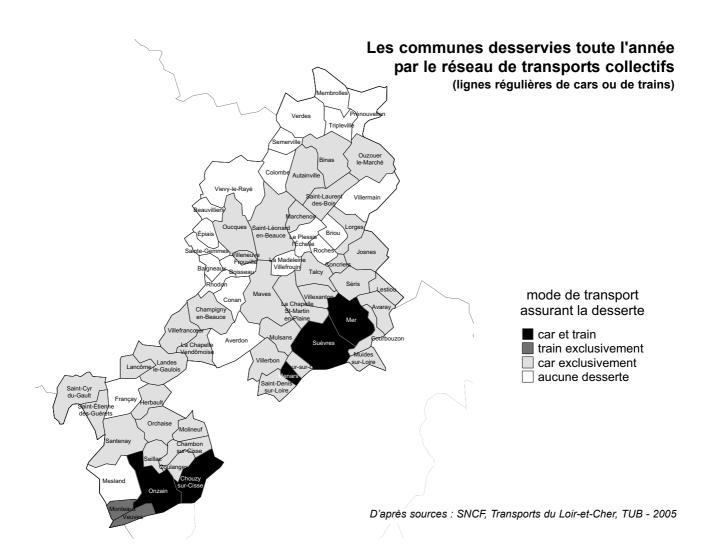
Bénéficiant d'une bonne desserte journalière, les gares de Onzain et Mer apparaissent de loin les plus fréquentées, totalisant respectivement en moyenne sur l'année 3 240 et 2 960 descentes ou montées de voyageurs par semaine. On en compte environ une trentaine à Suèvres et Ménars où la fréquence est moindre (moins de 10 arrêts tous sens confondus).

Les lignes régulières de car

Par ailleurs, 7 lignes régulières de car desservent 43 communes du Pays, représentant près de 87 % de la population.

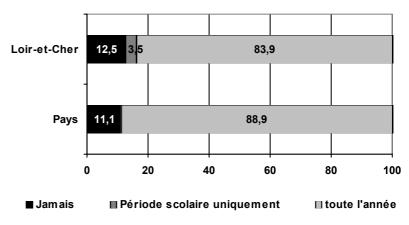
En moyenne, on compte 2,2 arrêts par commune desservie, pour tenir compte de la dispersion de l'habitat. Villefrancœur dispose ainsi de 5 points d'arrêt, Saint-Denis-sur-Loire (6), le maximum étant atteint à Villerbon (8).

Une expérience intéressante est à signaler : la mise en place depuis quelques années d'un service de taxi par la commune de Verdes pour acheminer les habitants (3 ou 4 personnes) qui le souhaitent vers Châteaudun le jour du marché.



Tous modes de transport confondus, 45 communes bénéficient d'une desserte toute l'année. Les déplacements apparaissent plus problématiques pour 11 % de la population (recensement de 1999), résidant dans les 22 communes qui n'ont pas accès à ce service sur leur territoire ; elles sont principalement situées dans la partie septentrionale du Pays.





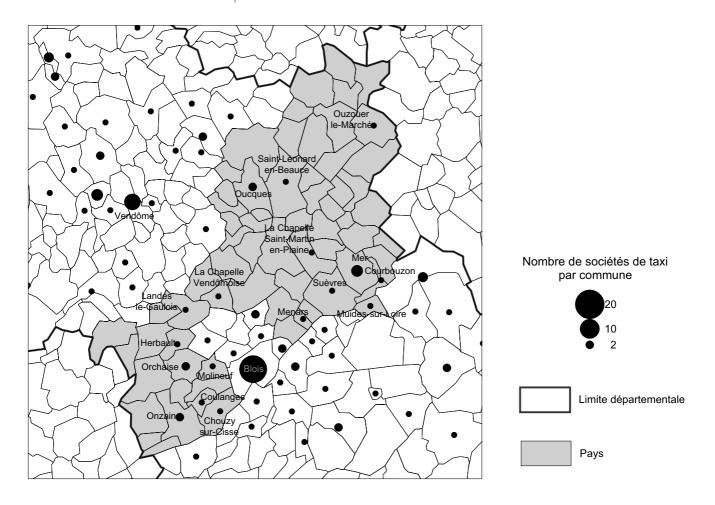
D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB - INSEE (99)

Les taxis

Les taxis viennent pallier l'absence de transports collectifs ou compléter le réseau existant. Ils répondent notamment aux besoins de la population ne disposant pas de véhicules, essentiellement âgée, pour des déplacements liés à la santé, des démarches administratives ou des achats de proximité. Signalons que certaines sociétés proposent également un service d'ambulances ou de VSL (cf. volet santé).

Un quart des communes du Pays dispose d'un service de taxi. La présence d'une gare ferroviaire apparaît comme un facteur d'implantation déterminant à l'exemple de Mer (4 sociétés), Onzain, Chouzy-sur-Cisse, Ménars, Suèvres. L'offre est par ailleurs très étoffée à proximité, en particulier à Blois.

Les taxis



D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - 2005

Les services à la jeunesse

La petite enfance

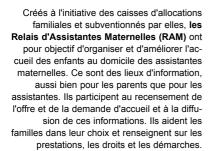
Le territoire ne compte aucune crèche ou structure multi-accueil. Seules 2 haltes-garderies sont recensées sur le pays. La première, "Les P'tits Loups", localisée à Mer, reçoit les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, la semaine (sauf le jeudi) de 8 h 30 à 17 h. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants. La seconde, la halte-garderie municipale "La Capucine" de Onzain n'est ouverte que les lundi et jeudi matin (de 9 h à 12 h) et le mardi de 9 h à 16 h. Elle accueille 13 enfants, âgés de 3 mois 1/2 à 4 ans. Toutes deux ont une liste d'attente.

Si l'on en juge par le nombre de naissances enregistrées dans le pays en 2004 (490) et la tendance à la hausse de la natalité observée au cours des cinq dernières années (voir les données de cadrage), le nombre de structures et de places apparaît insuffisant. On recense à cet égard un projet de création d'une crèche parentale à Ouzouer-le-Marché.

L'offre s'appuie donc quasi-uniquement sur les 377 assistantes maternelles présentes sur le territoire. Elles sont concentrées à Mer (55) et Onzain (46) où sont également localisés les relais du Pays. Ceux-ci ne couvrent que 16 communes auxquelles s'ajoute Villerbon qui dépend du relais de Villebarou.

12 communes du territoire ne disposent d'aucun service : Baigneaux, Beauvilliers, Coulanges, Epiais, La Madeleine-Villefrouin, Le Plessis-l'Echelle, Prénouvellon, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Etienne-des-Guérets, Sainte-Gemmes, Seillac et Tripleville. Précisons toutefois que les familles peuvent recourir aux services d'assistantes maternelles localisées dans des communes hors Loir-et-Cher.

Les structures d'accueil de la petite enfance

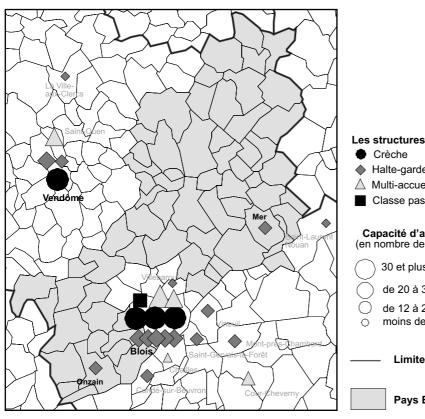


Ce sont aussi des lieux de rencontre entre parents et assistantes et entre assistantes, qui rompent ainsi leur isolement et se professionnalisent. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées. Des activités y sont organisées pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes). Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles.

Les projets de la Communauté de communes de la Beauce Oratorienne

Une enquête lancée auprès de l'ensemble des parents de la Communauté effectuée en 2004 a permis d'identifier un certain nombre de besoins :

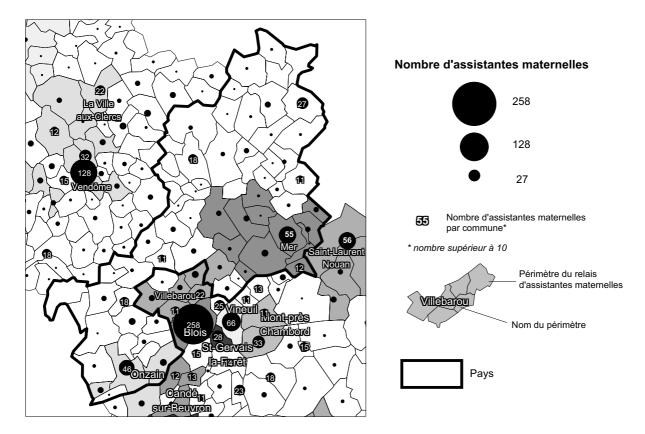
- la création d'une halte garderie itinérante et d'un Relais d'Aide Maternelle pour la petite enfance
- l'ouverture d'un centre aéré pour les 4/12 ans et l'organisation d'activités ponctuelles dans les communes.



Les structures d'accueil
Capacité d'accueil (en nombre de places)
30 et plus
de 20 à 30
de 12 à 20 moins de 12
—— Limite départementale
Pays Beauce Val de Lo

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

Les assistantes maternelles

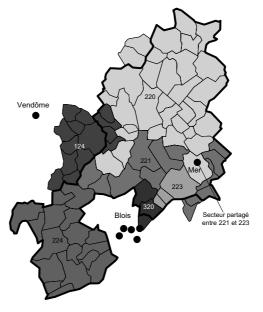


D'après source : CAF de Loir-et-Cher

Dans le cadre de l'action sociale départementale, le Conseil Général a défini le périmètre d'intervention des puéricultrices au sein de chaque Unité de Prévention et d'Action Sociale (cf. volet action sociale). Les puéricultrices ont notamment pour rôle d'assurer les visites post-natales, de concourir à la protection de l'enfance en danger, de participer aux consultations de nourrissons et aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en école maternelle, d'animer des groupes d'éveil mères/enfants.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du département intervient sur l'ensemble du territoire du Pays Beauce Val de Loire par des visites à domicile et dans les écoles maternelles. **Des consultations de nourrissons sont organisées à Mer deux fois par mois.** Les habitants peuvent également se rendre aux consultations de Blois (5 lieux de permanence répartis sur le territoire de la commune) ou à Vendôme (un seul site).

La PMI et les consultations de nourrissons



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

 Permanence de consultation de nourrissons

Secteur de la Protection Maternelle et Infantile

Limite du pays Beauce Val de Loire

Les juniors

Les écoles primaires et les services annexes

Il existe **49 écoles primaires** dans le Pays, dont 11 maternelles et 18 établissements disposant à la fois de classes maternelles et primaires. Pour assurer de façon optimale la scolarisation des enfants, **15 regroupements pédagogiques intercommunaux**, qui concernent 48 communes dont 4 hors du pays Beauce Val de Loire, se sont mis en place. Un système de **ramassage scolaire** existe dans toutes les communes. Il est le plus souvent géré en intercommunalité ; dans 7 cas seulement le dispositif est propre à la commune.

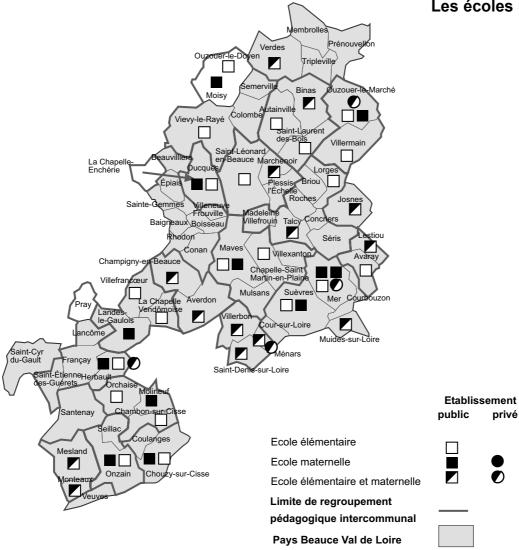
Signalons que 17 communes qui ne disposent pas d'école n'appartiennent à aucun regroupement.

Nombre d'écoles primaires et effectifs (2004-2005) selon le type

	Public		Privé		Total	
	Nb	Effectif	Nb	Effectif	Nb	Effectif
Ecole maternelle	11	933			11	933
Ecole maternelle et élémentaire	14	987	4	474	18	1 461
Ecole élémentaire	20	1 679			20	1 679

Source : Inspection Académique

Les écoles primaires



D'après source : Inspection Académique - 2004

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif qui contribue notamment à assurer, avec les équipes pédagogiques, la prévention des difficultés de progression dans le cursus scolaire et une bonne insertion dans la vie collective.

Plusieurs formes d'intervention coexistent :

- les aides spécialisées à dominante pédagogique,
- les aides spécialisées à dominante rééducative,
- un suivi psychologique.

Les jeunes en difficulté scolaire

L'école élémentaire Cassandre Salviati de **Mer** comprend **une CLIS** (classe d'intégration scolaire) accueillant 12 élèves âgés de 7 à 12 ans en 2005. Ces enfants ne sont pas handicapés mais éprouvent des difficultés d'apprentissage. Une enseignante spécialisée leur est affectée ainsi qu'une assistante de vie collective.

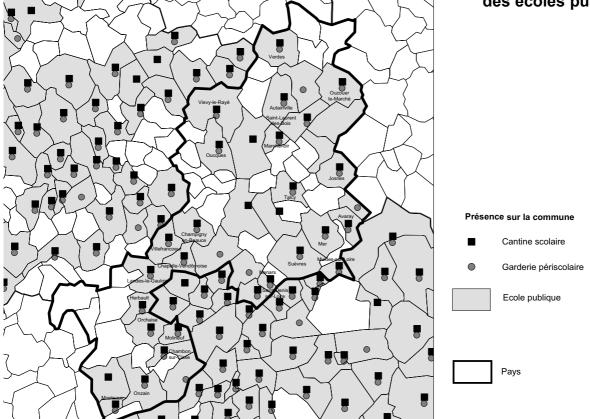
Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) intervient dans différentes écoles du Pays : Mer, Onzain et Oucques. A Herbault, deux nouvelles classes dédiées au RASED ont été récemment réalisées pour élargir le dispositif aux enfants du regroupement pédagogique nécessitant un accompagnement particulier.

Les cantines et les garderies périscolaires

29 communes disposent d'une cantine scolaire. Certaines sont gérées par des syndicats intercommunaux et rassemblent ainsi un grand nombre d'enfants à l'exemple de Maves (environ 150 inscrits).

Des garderies périscolaires sont assurées dans 30 communes du territoire, fréquemment dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux. Dans la très grande majorité des cas, elles accueillent indifféremment les élèves de maternelle et de primaire. A l'exception de Talcy, elles sont ouvertes matin et soir. Il convient de signaler que certaines tournent avec un effectif restreint ce qui peut laisser craindre pour leur pérennité. A titre d'exemple, on peut signaler que celle de Saint-Léonard-en-Beauce est en sommeil depuis Juillet 2003.

Les cantines et les garderies périscolaires des écoles publiques



Source: Enquête communale - juin 2005

Les informations recueillies auprès de l'ensemble des communes du département sont trop incomplètes ou imprécises pour réaliser une cartographie et qualifier l'offre en la matière.

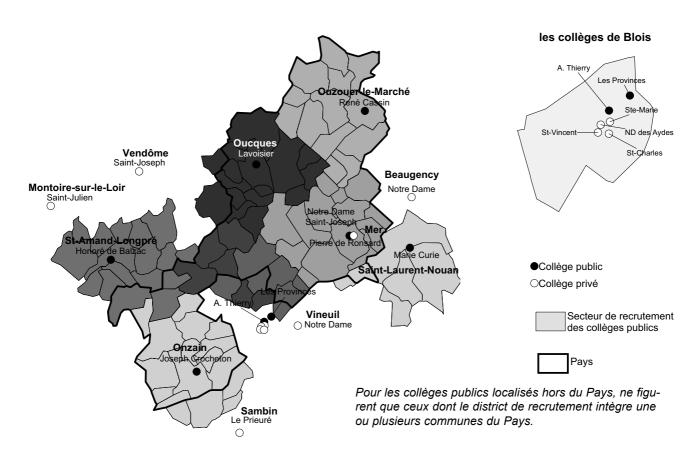
Les centres aérés et les centres de loisirs

Pour occuper les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi, on dénombre 14 centres aérés ou de loisirs sur le territoire du Pays. Parmi eux, 7 sont intercommunaux et au total 28 communes ont accès à ce service.

La Communauté de communes de la Beauce Ligérienne a mis en chantier la réalisation d'un centre de loisirs (CLSH) de 199 places à Mer ; l'ouverture est prévue en 2007. Le centre de Loisirs d'Ouzouer-le-Marché devrait quant à lui intégrer de nouveaux bâtiments en vue d'une ouverture complémentaire pendant les petites vacances et le mercredi.

Les collèges

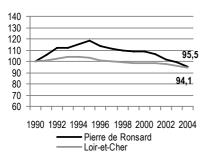
Les collèges



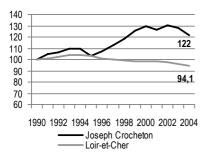
D'après source : Inspection Académique - 2004

Evolution des effectifs des collèges publics du Pays base 100 en 1990

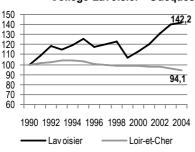
Collège P. de Ronsard - Mer



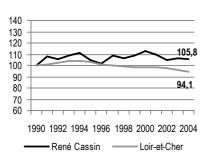
Collège J. Crocheton - Onzain



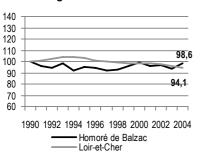
Collège Lavoisier - Oucques



Collège R.Cassin - Ouzouer-le-Marché



Collège H. de Balzac - St-Amand



D'après source : Inspection Académique

Le Pays est concerné par 8 secteurs de recrutement des collèges publics : Mer, Onzain, Oucques, Ouzouer-le-Marché, Saint-Amand-Longpré, Saint-Laurent-Nouan (Muides) et deux collèges de Blois Augustin Thierry et les Provinces. On recense également un établissement privé à Mer.

Le collège d'Onzain dispose d'une section football d'une capacité d'accueil de 30 élèves et d'un internat.

Au cours des 10 dernières années, les effectifs des collèges de Oucques et Onzain ont nettement progressé. Ils se sont stabilisés à un niveau élevé dans celui d'Ouzouer-le-Marché et se sont récemment rapprochés de leur niveau de 1990 dans celui de Saint-Amand-Longpré. En revanche, le collège de Mer n'a cessé de perdre des élèves. On remarque par ailleurs que ce dernier n'attire que 72 % des collégiens de son secteur de recrutement, en raison de la concurrence exercée par le collège privé. A l'opposé le collège René Cassin d'Ouzouer-le-Marché capte la quasi totalité des élèves relevant de son secteur.

Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège en 2005 (en %)

Etablissement public	Commune	Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège (en %)
Collège Pierre de Ronsard	Mer	72,1
Collège Joseph Crocheton	Onzain	83,1
Collège Lavoisier	Oucques	88,6
Collège René Cassin	Ouzouer-le-Marché	98,6
Collège Honoré de Balzac	Saint-Amand-Longpré	82,4
Collège Les Provinces	Blois	71,4
Collège Augustin Thierry	Blois	64
Collège Marie Curie	Saint-Laurent-Nouan	86,9

D'après source : Inspection Académique

L'ensemble des collèges accueille en général une fois par semaine des permanences du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Les lycées

Liste des lycées de Blois et Vendôme

Public

Enseignement général et technologique

Ph. Dessaignes (Blois)

C. Claudel (Blois)

A. Thierry (Blois)

P. de Ronsard (Vendôme)

Enseignement professionnel

S. Delaunay (Blois)

Lycée de l'Hôtellerie et du Tourisme (Blois)

Lycée Horticole (Blois)

Lycée Ampère (Vendôme)

Lycée Agricole (Vendôme-Areines)

Privé

Notre-Dame des Aydes (Blois)

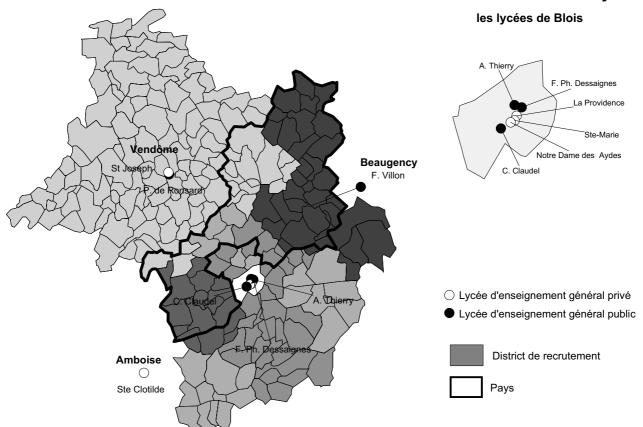
La Providence (Blois)

Sainte-Marie (Blois)

Saint-Joseph (Vendôme)

Pour l'enseignement secondaire de second cycle général et technologique, les lycéens dépendent selon le cas, d'un des 5 secteurs publics suivants : Beaugency pour la partie orientale du Pays, Vendôme pour le nord, l'un des trois établissements de Blois pour les autres communes. Rappelons toutefois que l'affectation est également liée au choix des options. Ces établissements disposent tous d'un internat. Blois et Vendôme comptent également des établissements privés ; on recense en outre un lycée agricole à Areines.

Les lycées



D'après source : Inspection Académique - 2005

L'accueil de l'enfance inadaptée

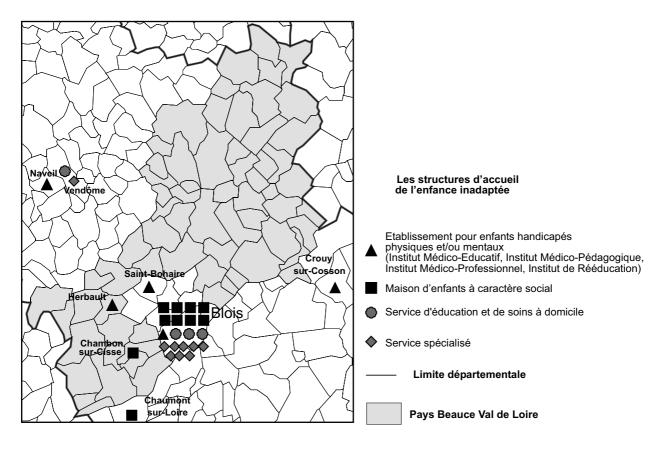
Pour accueillir, former et soigner les enfants connaissant des troubles ou des difficultés, le Loir-et-Cher dispose d'un réseau assez dense d'établissements et de services. Deux structures sont présentes sur le Pays :

- l'Institut médico-professionnel du Château d'Herbault d'une capacité totale de 100 places dont 75 réservées à des jeunes de 12 à 20 ans déficients intellectuels et 25 pour des jeunes de 14 à 20 ans souffrant de troubles de la conduite et du comportement.
- le foyer "Amitié " de Chambon-sur-Cisse qui propose 30 places en internat pour des jeunes de 13 à 18 ans en situation sociale difficile. Il est géré par l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public de Loir-et-Cher.

Ces deux établissements sont ouverts uniquement aux garçons.

Plusieurs associations localisées à Blois apportent un service d'éducation et de soins à domicile. Deux centres spécialisés réalisent des consultations pour tous types de déficience dont le Centre d'Action médico-social précoce rattaché au Centre hospitalier de Blois. Ce dernier est doté d'une capacité de 75 places pour le dépistage précoce de handicaps, la rééducation et les soins ambulatoires, les concertations pluridisciplinaires et la guidance parentale.

Les structures d'accueil de l'enfance inadaptée en Loir-et-Cher



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

Formation, insertion professionnelle et emploi

L'apprentissage

Plusieurs filières de formation par alternance existent en Loir-et-Cher et dans les environs :

- le CFA du Bâtiment et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration et le CFA agricole, à Blois ;
- le CFA des Transports (PROMOTRANS), à Saint-Ouen (conduite et maintenance) ;
- le CFAAD du Loir-et-Cher à Vendôme-Areines, spécialisé dans la production florale et légumière, les travaux paysagers et l'aménagement de l'espace ;
- le CFA de l'Industrie du Centre, qui dispose de trois sites, à Amboise, Orléans et Châteaudun.

Parmi les spécialités moins courantes, les jeunes peuvent se préparer par l'apprentissage aux métiers de la pharmacie (préparateur) à Jouéles-Tours et Orléans, de l'horlogerie à Tours, de la banque et de la finances à Orléans, du sport et de l'animation à Olivet, de l'hygiène et de l'environnement à Tours. Rappelons que l'apprentissage prépare au CAP et BEP, mais aussi à des Bac Pro, des BTS et DUT, des licences et des Mastères, ainsi que des diplômes d'ingénieur.

L'offre de formation supérieure à proximité du Pays Beauce Val-de-Loire

En matière de formation supérieure, le Loir-et-Cher tire parti d'une situation privilégiée entre trois grandes villes universitaires, Orléans, Tours et Le Mans. Il dispose lui-même de plusieurs atouts en la matière avec le pôle Blésois :

- 2 écoles d'ingénieurs, l'EIVL (génie des systèmes industriels) et l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ;
- une antenne de l'université Rabelais (Tours) préparant au droit et à l'administration économique et sociale ;
- un IUT comprenant quatre départements (mesures physiques, génie des télécommunications et des réseaux, sciences et génie des matériaux, services et réseaux de communication);
- un IUP en génie électrique et informatique industrielle, conduisant jusqu'au DESS ;
- l'ISEME (école supérieure de commerce et de management) ;
- l'IFSI, institut de formation en soins infirmiers ;
- l'IUFM, institut universitaire de formation des maîtres ;
- l'ETIC, Ecole Technique de l'Image de Communication.

Les lycées proposent également une grande variété de BTS, tant dans le domaine agricole, industriel que tertiaire.

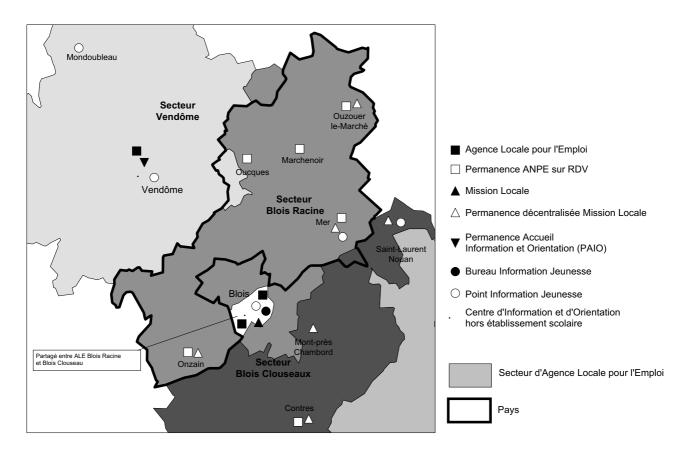
L'offre régionale est vaste. Autour du Loir-et-Cher, on trouve 6 écoles d'ingénieurs (2 à Tours, 2 à Orléans, 1 à Bourges et au Mans), 7 IUT comprenant 28 filières différentes, 2 IUP. Les universités sont dotées de l'ensemble des filières classiques. Parmi les spécificités, on signalera la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.

La formation professionnelle et continue

On recense en Loir-et-Cher de très nombreux organismes pour se former tout au long de la vie, tant sur le plan professionnel que personnel, allant des principaux réseaux nationaux aux entreprises individuelles. Parmi les plus importants, citons le CIMI (Centre International de Maintenance Industrielle - Blois), le centre de l'AFPA et l'antenne du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Blois, le GRETA (Blois, Vendôme), l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Economie Rurale) à Vendôme et le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes) d'Areines.

Aucune structure n'est présente dans le Pays, mais pour les demandeurs d'emploi par exemple, des sessions peuvent être organisées de façon décentralisée par les organismes tels que l'AFEC ou Start-Up, localisés à Blois.

Les structures d'information



D'après sources : ANPE, Mission Locale, PAIO, CIO, Site Etoile Région Centre - 2005

Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi

L'ANPE assure des permanences dans 5 communes du territoire : Mer, Onzain et Ouzouer-le-Marché, une fois par mois, Marchenoir et Oucques tous les deux mois. Celles-ci fonctionnent uniquement sur rendez-vous ou convocation pour les personnes inscrites préalablement auprès de leur agence. Les demandeurs d'emploi du Pays Beauce Val-de-Loire dépendent des Agences Locales pour l'Emploi de Blois. Il convient de préciser que de nombreuses démarches (consultations des offres d'emploi notamment) peuvent aujourd'hui être effectuées par Internet.

Pour les jeunes de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion dans la vie active, **la Mission Locale du Blésois**, **propose des permanences décentralisées** une fois par mois (sur rendez-vous) à Onzain, Ouzouer-le-Marché et Mer. Pour la dernière citée, les rencontres se tiennent dans les locaux du **Point Information Jeunesse** (le seul du Pays) qui fournit un ensemble d'informations sur les petits boulots (jobs d'été, baby sitting), les avis de concours, la vie culturelle ; il apporte également une aide à la rédaction des CV et une aide au soutien scolaire (fiches). Il est ouvert du mardi au samedi inclus.

Notons que les communes de Baigneaux, Epiais, Rhodon et Sainte-Gemmes dépendent de la PAIO de Vendôme et non de la Mission Locale.

Le relais local de **l'APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) est localisé à la Chambre d'Agriculture, à Blois. Les contacts avec les **ASSEDIC** peuvent se réaliser à l'antenne départementale, également localisée au chef-lieu du département, ou à celle de Vendôme.

L'insertion par l'activité économique

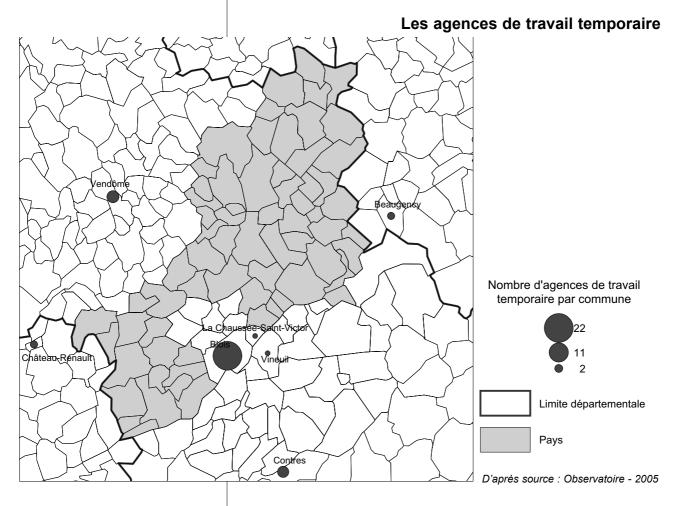
L'association "Eclair au Service du Quotidien" a également mis en place une antenne à Mer, ouverte deux demi-journées par semaine. Elle apporte une aide à la réinsertion sous la forme de petits travaux, tant chez les particuliers (bricolage, jardinage, emplois de maison) que dans les entreprises (administration, magasinage, manutention...). Elle effectue aussi du soutien scolaire. Une quinzaine de structures sont présentes à Blois, Vendôme et Château-Renault. Une expérience innovante a été mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, l'entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) qui replace les personnes dans un contexte professionnel en simulant l'activité d'une véritable PME.

Signalons qu'à Blois existe une **entreprise d'intérim d'insertion** (ID'EES Intérim) qui facilite le retour sur le marché de l'emploi des personnes passées par le système associatif.

Interim et structures spécialisées

L'intérim constitue d'ailleurs de plus en plus une voie d'accès privilégiée au monde de l'entreprise, en particulier pour les jeunes. Aucune agence n'est présente dans le Pays, mais l'agglomération blésoise en compte une bonne vingtaine, dont certaines spécialisées par grand type d'activité (bâtiment, industrie, tertiaire). Les villes périphériques en sont également dotées (Amboise, Beaugency, Châteaudun, Château-Renault ou Vendôme)

L'association **Prométhée** intervient sur l'ensemble du département pour faciliter l'insertion des personnes handicapées dans l'entreprise. Les structures spécialisées (CAT et ateliers protégés) sont traitées dans le volet Services aux personnes handicapées.



Les "Portes de l'Emploi"

Cette structure découle d'une démarche originale qu'a mise en place la Communauté de la Beauce Ligérienne pour accompagner le développement de sa nouvelle zone activité.

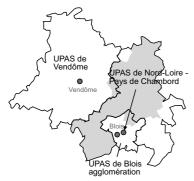
A destination des entreprises existantes et futures, le but est d'identifier les besoins humains quantitatifs et qualitatifs des employeurs. Les Portes de l'emploi s'ouvriront à Mer début 2006.

Les services aux créateurs d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet, faciliter leurs démarches et les orienter vers les sources de financement les plus appropriées, le Loir-et-Cher dispose de plusieurs outils. Le réseau des **Chambres Consulaires** propose des stages de création d'entreprise et accueille les postulants à la maison des entreprises à **Blois**. La Chambre de Commerce et d'Industrie possède une antenne à **Vendôme**, où la Chambre de Métiers et de l'Artisanat tient une permanence deux fois par mois. Elle assure également la gestion de **Loir-et-Cher Initiative** (plate-forme d'initiative locale). **L'ISMER** a mis en place des formations à la création ; il est labellisé " boutique de gestion ". Du côté du milieu associatif, on relève la **délégation départementale d'EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) avec 17 bénévoles et la **Cagnotte Emploi Solidarité** qui apporte un soutien financier sous forme de prêt sans intérêt.

Pour les démarches de prospection, d'aide au développement et à l'implantation, les élus et les services économiques des collectivités peuvent s'appuyer sur **l'ADELEC** et le réseau des Chambres Consulaires. Les Communautés de communes prennent de plus en plus d'initiatives en ce domaine. Notons celle de la Beauce Ligérienne qui vient de créer une structure destinée à appréhender les besoins des entreprises en matière de ressources humaines, en particulier dans le domaine de la logistique, en relation avec le Parc d'activités des Portes de Chambord.

Les Unités de Prévention et d'Action Sociale du Conseil Général



- Localisation de la permanence
- Périmètre de l'Unité de Prévention et d'Action Sociale
- Pays Beauce Val de Loire

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

La loi de décentralisation a confié au Conseil Général la responsabilité et le financement du Service Départemental d'Action Sociale. Le Loir-et-Cher est divisé en cinq UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale),

assurant quatre missions fondamentales

- le service social de proximité,
- l'insertion,
- la protection maternelle et infantile,
- l'enfance.

A l'intérieur de chaque UPAS, le service social de proximité est sectorisé de manière à couvrir le territoire de façon homogène. Ses missions sont multiples :

- accueillir, informer et orienter le public,
- faciliter l'accès éventuel aux prestations ou dispositifs (FSL, RMI par exemple),
- effectuer des évaluations et diagnostics qui le conduiront à proposer des interventions au titre de l'aide sociale à l'enfance (aide financière, aide à domicile, prise en charge physique),
- proposer des mesures de protection
- réaliser un suivi préventif ou proposer une prise en charge plus spécifique,
- assurer la mission de prévention de l'enfance maltraitée et intervenir après la réception de signalements d'enfants en danger,
- organiser des actions collectives en faveur de familles en situation de précarité financière ou confrontées à un problème de logement ou d'insertion.



Limite du secteur du service social de proximité

201 Codification du secteur par les services du Conseil général

■ Permanence (symbole différencié par secteur)

Pays Beauce Val de Loire

L'action sociale

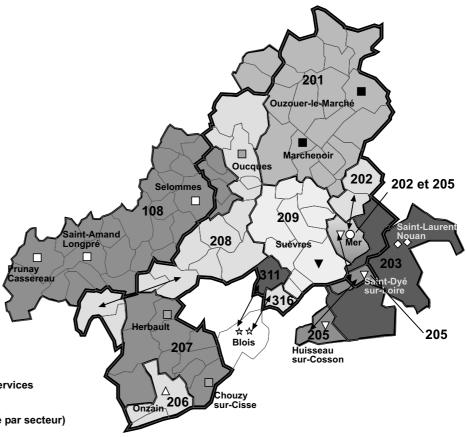
Les acteurs

Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale

Le service social de proximité du Conseil Général

Le Pays Beauce Val-de-Loire est couvert en quasi-totalité par l'UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale) de Nord Loire-Pays de Chambord ; quelques communes sont cependant rattachées à deux autres UPAS, celle de Vendôme et celle de Blois agglomération. Le Service Social de Proximité intervient par l'intermédiaire de 11 secteurs. Deux d'entre eux ne concernent chacun qu'une seule commune et sont rattachés à Blois. Les permanences se tiennent en général 2 fois par mois sauf à Onzain et Marchenoir (1 fois par mois). On notera que le Secteur d'Oucques a une forme très allongée ; le temps d'accès des habitants de Saint-Cyr-du-Gault et de Saint-Etienne-des-Guérets est en conséquence assez élevé. Pour chacun des secteurs, 100 à 160 familles sont rencontrées en moyenne chaque année.

Le service social de proximité



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

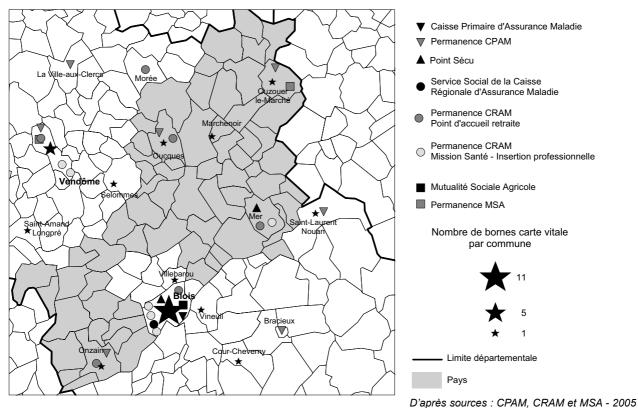
Les organismes de sécurité sociale

• La Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM

Pour se rapprocher des assurés sociaux, leur permettre de s'informer et de régler toutes les formalités administratives, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (siège à Blois) propose deux types de services décentralisés. **Un point sécu à Mer**, ouvert tous les jours sauf le mercredi et **trois permanences assurées à Ouzouer-le-Marché** (une matinée par semaine), **Oucques et Onzain** (une après-midi par semaine). Il existe également un service téléphonique centralisé, facilement accessible.

Des bornes "carte vitale", pour la mise à jour des cartes et la consultation des données qui y sont portées, sont installées dans des lieux publics (mairie, centre commercial). Sur le territoire du Pays, elles se situent à Marchenoir, Onzain, Oucques et Ouzouer-le-Marché. A proximité, on en trouve à Villebarou, Blois, Selommes, Saint-Amand-Longpré et Saint-Laurent-Nouan.

Les permanences des organismes de sécurité sociale



• La Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM

Le Service social de la CRAM intervient auprès des assurés du régime général dans trois domaines :

- l'accès aux soins et le droit à la santé : il contribue au développement des conditions nécessaires à la santé pour les personnes en situation de précarité ou fragilisées par la maladie, l'accident ;
- le maintien dans l'emploi : il participe à la prévention de la désinsertion professionnelle par une prise en charge précoce des personnes en arrêt de travail du fait d'une maladie ou d'un accident ;
- l'aide aux personnes en perte d'autonomie : il recherche les solutions personnalisées pour aménager les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées, en favorisant notamment leur maintien à domicile (pour ce dernier point, voir les volets correspondants).

Les personnes ont en général le choix entre plusieurs lieux de rencontre d'un assistant social (sur rendez-vous). Une permanence du service santé - insertion professionnelle est réalisée sur le territoire du Pays : elle se tient à Mer le 1er jeudi de chaque mois (le matin uniquement) et concerne les cantons de Mer et Lamotte-Beuvron. Les habitants des cantons d'Herbault, Marchenoir et Ouzouer-le-Marché peuvent se rendre indifféremment à Blois, Vendôme ou Montoire-sur-le-Loir. Si la personne ne peut se déplacer du fait de ses problèmes de santé, l'assistant social se rend à son domicile.

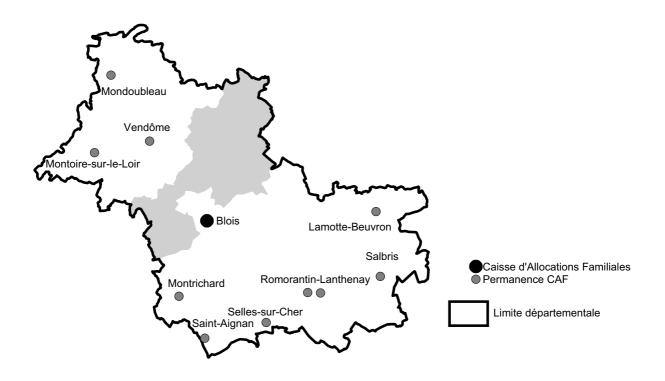
• La Mutualité Sociale Agricole

La MSA constitue le guichet unique de ses adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite. Outre le siège de Blois, une permanence se tient à **Ouzouer-le-Marché** le 1er vendredi de chaque mois (le matin). Elle a reçu une cinquantaine de personnes en 2004.

La Caisse d'Allocations Familiales

Aucune permanence administrative de la CAF n'est organisée dans le Pays. Les points d'accueil les plus proches se trouvent à Blois et Vendôme. Il est à noter que beaucoup de démarches peuvent aujourd'hui se faire par Internet sur le site de la Caisse.

Les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales



D'après source : CAF - 2005

Les services sociaux des collectivités

De nombreuses collectivités ont mis en place des actions dans le domaine social, de façon plus ou moins structurée.

La communauté de communes de la Beauce Ligérienne s'est ainsi dotée de la compétence en matière d'accompagnement social et de portage de repas. La plupart des communes du Pays (soit 41) se sont dotées d'un Centre Communal d'Action sociale (CCAS) ou disposent d'un service social clairement identifié.

Le mouvement associatif

Les aires d'intervention des associations locales de la Fédération ADMR sont en cours de modification pour se rapprocher de celles des SSIAD. Cinq d'entre elles intervenaient jusqu'alors sur le territoire du Pays, celles de Beauce, de Mer-Villexanton, d'Entre Loir et Loire et de Blois ; la commune de Rhodon relève de l'Association locale du Vendômois. Une nouvelle association se met actuellement en place dans le secteur d'Onzain - Herbault : l'association de la Cisse. Elle proposera entre autre, dès novembre 2005, un service de portage de repas (cf. volet personnes âgées). Notons qu'en conséquence l'aire d'intervention de l'association locale de Blois est recentrée sur l'agglomération et celle de l'association entre Loir-et-Loire réajustée.

Des antennes locales sont présentes au sein des Maisons de Services de Mer et Onzain.

Périmètre d'intervention des

ou périmètre d'intervention

des maisons des services

Des services à domicile pour tous

La Fédération ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Loir-et-Cher regroupe 12 associations locales intervenant sur un périmètre spécifique plus l'association ADMR Handi-Cap-Vie qui œuvre sur l'ensemble du département. Elle compte 310 bénévoles et 1 929 salariés (980 équivalents temps plein) en 2004. Elle apporte des services en matière de santé (SSIAD), de maintien à domicile (voir les volets personnes âgées et personnes handicapées) et un soutien aux familles.

Lorsqu'un évènement nouveau au sein du foyer vient bouleverser l'organisation familia-le (maladie, grossesse, déménagement, surcharge...), mais aussi pour l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles en difficulté sociale, l'ADMR met à disposition des professionnels qualifiés, auxiliaire de vie sociale (AVS) ou technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) suivant la nature des besoins. Ces aides peuvent se présenter sous différentes formes :

- aide à la vie quotidienne (ménage, repas, repassage, courses...) :
- accompagnement dans les démarches (budget, relation avec les organismes...):
- relais pour maintenir un équilibre familial lors de difficultés passagères (naissance, maladie, décès...);
- aide à l'insertion sociale et éducative (suivi scolaire, activités ludiques...).

Ces types d'intervention peuvent être pris en charge par les caisses d'allocations familiales ou le Conseil Général. En 2004, plus de 600 familles en ont bénéficié.

La Fédération ADMR est agréée "service aux personnes".

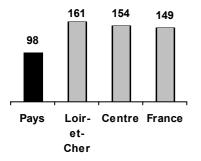
associations locales ADMR Morée <u>AŚŚOCIATION</u> ASSOCIATION LÓCAL LOCALE DÉ BEAÚCE. DU VENDÔMOIS Oucques Vendôm ASSOCIATION LOCALE DEMER ASSOCIATION LOCALE DU BLAISOIS Dhuizon ASSOCIATION LOCALE Bloid DE'LA CISSE **ASSOCIATION LOCALE** Onzăin LA SOLOGNOTE Cour Vernou en-Sologne Association locale ☐ Maisondes services ADMR

D'après source : Fédération ADMR - 2005

Pays

○ Permanence ADMR

Nombre de places en maison de retraite pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus



D'après sources : Conseil Général - INSEE

En 2005, la maison de retraite médicalisée attachée à l'hôpital local de Marchenoir a été labellisée EHPAD (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes). Sa capacité a été portée à 117 places.

Les services aux personnes âgées

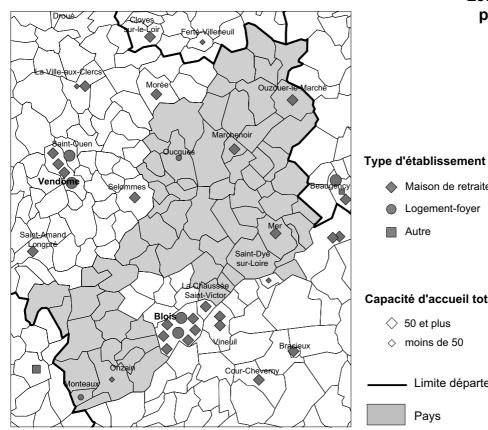
Une densité de places d'accueil inférieure à la moyenne départementale

On compte 6 structures d'accueil pour personnes âgées sur le territoire du Pays. La plus importante est liée à l'hôpital rural de Marchenoir. Il y a également 3 maisons de retraite et deux logements-foyers. Au total, la capacité atteint 362 places, soit 98 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Ce ratio de couverture des besoins est très largement inférieur à la moyenne départementale (161 places pour 1 000 personnes), qui se situe un cran au-dessus de celles des échelons géographiques supérieurs.

Leur localisation sur le territoire est cependant assez bien répartie. Notons qu'un projet de création d'une maison d'accueil rural (MARPA) est en cours de réflexion sur la commune d'Herbault.

A proximité du pays, les établissements sont nombreux. On compte 6 maisons de retraite et 2 foyers-logements à Blois, pour un total de 780 places, 1 maison de retraite à La Chaussée-Saint-Victor, à Saint-Amand-Longpré et à Selommes, pour un total de 222 places.

Les structures d'accueil pour personnes âgées



- Maison de retraite
- Logement-foyer
- Autre

Capacité d'accueil totale

- ♦ 50 et plus

Limite départementale

Pays

D'après sources : Conseils Généraux - 2005

Le CLIC a pour mission :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels
- l'évaluation des besoins, aide à la mise en place de réponses concrètes et adaptées aux situations, suivi, coordination

Les objectifs sont notamment :

- d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes, fragiles ou en perte d'autonomie,
- de permettre le soutien à domicile, l'accès à une filière de soins gériatriques, de favoriser le retour à domicile ou

aider à l'entrée en institution,

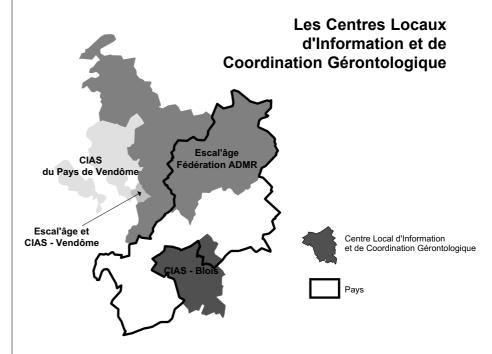
 de prévenir les situations de dépendance et de crise et d'assurer une mission de veille et d'alerte afin d'éviter

les ruptures de prise en charge,

- de renforcer l'efficience des prestations et des moyens mis en œuvre.

Les coordinations gérontologiques

Une partie du territoire est couverte par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) Escal'age, géré par l'ADMR. Il intervient sur 27 communes de la partie orientale du territoire (autour de Oucques, Marchenoir et Ouzouer-le-Marché). 2 communes (Villerbon et Saint-Denis-sur-Loire) bénéficient des services du CLIC du Blaisois. Au début de l'automne 2005, un deuxième CLIC sera mis en place dans la région d'Onzain par l'ADMR.



D'après sources : Fédération ADMR 41, Agglopolys - 2005

L'aide à domicile

Plusieurs structures ont mis en place des systèmes d'aide aux personnes âgées dépendantes. La mise en œuvre de l'APA début 2002 a permis une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des besoins ; le nombre des demandes a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport aux dispositifs antérieurs.

Les associations locales ADMR intervenant sur le Pays assurent au territoire une bonne couverture (voir volet action sociale).

Les personnes âgées peuvent également faire appel, pour des travaux ménagers, de jardinage, de bricolage, etc. aux associations intermédiaires. Sur le Pays interviennent **l'association Eclair**, qui dispose d'une antenne à Onzain, Oucques, Marchenoir et Mer. Les communes situées en périphérie de l'agglomération Blésoise font partie de l'aire d'intervention d'Eureka et de la Petite Ruche.

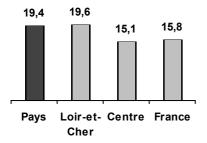
Une initiative innovante de la Beauce Oratorienne

Pour faciliter leur maintien à domicile, des personnes âgées ou dépendantes souhaitent se rapprocher d'un centre bourg pour bénéficier sur place de tous les services dont elles ont besoin. La communauté de communes de la Beauce Oratorienne vient ainsi de réaliser, à Ouzouer-le-Marché, 9 pavillons locatifs destinés à cette population.

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le décret du 24 juin 2004 précise que les SSIAD sont destinés aux personnes de 60 ans et plus malades ou dépendantes, ainsi qu'aux moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie chronique.

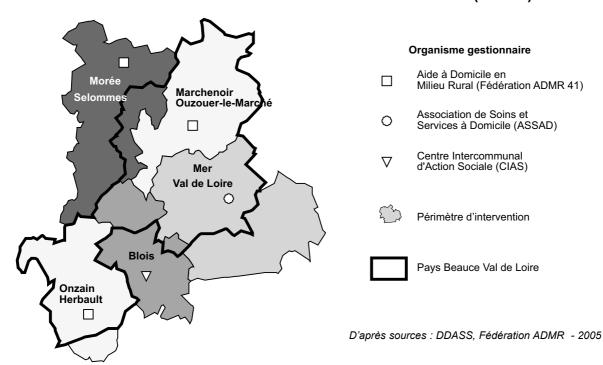
Nombre de places de SSIAD pour 1 000 personnes de 75 ans et plus en 2004 (Pays, Loir-et-Cher), en 2003 (Centre, France)



D'après sources : DDASS, DRASS, INSEE

L'organisation des soins infirmiers pour personnes âgées ou dépendantes est née d'initiatives locales. C'est néanmoins la DDASS qui instruit les demandes d'intervention et contrôle les organismes. Le territoire du pays Beauce Val-de-Loire est couvert par cinq structures : 3 SSIAD gérés par la Fédération ADMR (Morée-Selommes, Marchenoir-Ouzouer-le-Marché et Onzain-Herbault), une association (ASSAD Mer - Val de Loire) et le CIAS de Blois. Elles comptent au total 225 places autorisées, mais leur aire de compétence dépasse largement la limite du Pays. Le nombre de places pour 1 000 personnes de 60 ans et plus varie (hors CIAS de Blois) entre 7,5 et 12,2 la moyenne se situant à 9,5 places. Les ratios régionaux et nationaux sont cependant calculés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, ce qui est plus proche de la réalité d'aujourd'hui. Pour les SSIAD qui concernent le Pays, on compte ainsi globalement 19,4 places financées pour 1 000 personnes; si l'on ne prend pas en compte le territoire couvert par le CIAS, le ratio s'élève à 24,5 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (19,6) et aux données régionales ou nationales (légèrement antérieures). Le taux d'équipement paraît donc tout à fait satisfaisant en la matière.

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

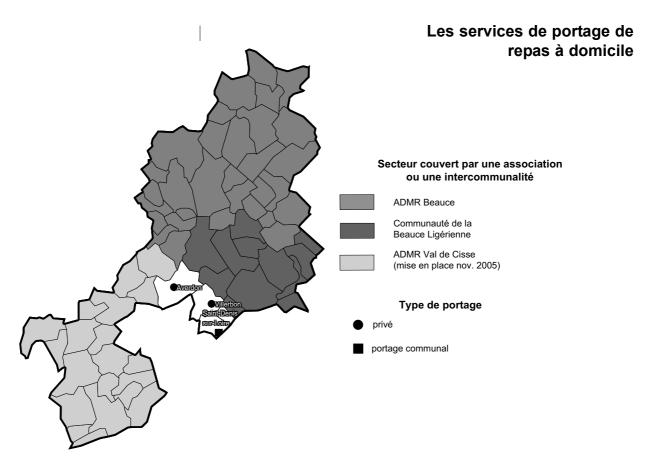


domicile Le service de repas à domicile de la tations s

commune de Onzain évolue vers un service associatif (ADMR, association locale de la Cisse). La mise en place du service est programmée pour début novembre 2005.

Les services de portage de repas

Pour les personnes âgées qui le souhaitent, des portages de repas à domicile sont organisés dans la quasi-totalité des communes. Ces prestations sont actuellement assurées sur le Pays principalement par les associations locales ADMR et la Communauté de communes de la Beauce Ligérienne. Ponctuellement, le service est proposé par une municipalité ou un prestataire privé.



D'après sources : Conseil Général, Fédération ADMR, Enquête communale - juin 2005

Les services de surveillance

Le maintien des personnes âgées à domicile pose la question des risques d'accident ou de détresse physique en l'absence de tierce personne. Pour pallier ces difficultés, des systèmes de télé-alarme ont été mis en œuvre. On en relève au moins deux sur le Loir-et-Cher : Présence verte (rattachée à la MSA), qui touche la majeure partie du département et l'Obarpa (Office Blaisois d'Action pour les Retraités et Personnes Agées), qui intervient sur Blois et sa périphérie.

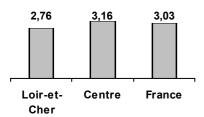
Les autres services

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie met à disposition un système de permanence téléphonique à l'attention des personnes retraitées du régime général de la Sécurité Sociale en perte d'autonomie ne relevant pas de l'APA et, dans la partie nord-est du Pays, auprès de l'ensemble des bénéficiaires de l'APA (sauf ressortissants de la MSA). Il a pour objet de faciliter le maintien à domicile par l'écoute, l'orientation et, le cas échéant, le montage des dossiers. La CRAM assure par ailleurs des permanences, une fois par mois, sur rendez-vous, à Mer et Oucques, pour les questions relatives aux retraites des ressortissants du régime général.

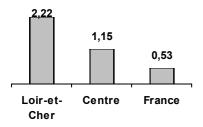
Les personnes âgées peuvent avoir recours, si nécessaire, au service appareillage de la CPAM (cf. volet santé).

Les personnes âgées rencontrant des difficultés particulières de mobilité liées à leur état de santé peuvent bénéficier des services de l'association Trans-Espace (cf. services aux personnes handicapées).

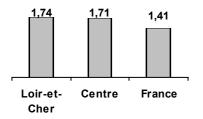
Nombre de places en CAT pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



Nombre de places en ateliers protégés pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



Nombre de places en foyers de vie et en foyers d'accueil médicalisé pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)



D'après sources : DRASS, INSEE

Les services aux personnes handicapées

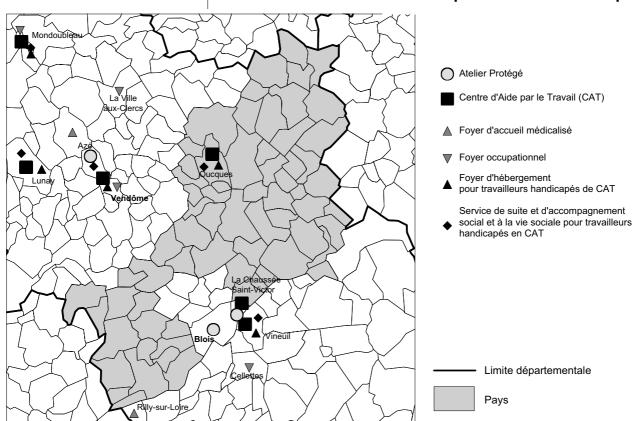
Les structures d'accueil pour adultes handicapés

L'accueil des adultes handicapés comprend plusieurs types d'établissements, chacun ayant une fonction particulière. On recense en Loiret-Cher 10 Centres d'Aide par le Travail et 5 Ateliers Protégés, pour un total de 840 places, 9 foyers d'hébergement (281 places) et 9 services de suite et d'accompagnement à la vie sociale (131 places) attachés à un CAT, 5 foyers occupationnels (130 places), 4 foyers d'accueil médicalisé (260 places) et deux établissements médico-sociaux (150 places).

Le département présente un taux d'équipement en ateliers protégés largement supérieur aux moyennes de référence. Il est également très bien placé pour les foyers de vie et d'accueil médicalisé. En revanche, l'équipement en places de CAT se situe un cran au-dessous, l'écart avec la moyenne régionale étant assez important.

L'établissement "le Clair Logis" à Oucques dispose de 52 places en CAT, d'un foyer d'hébergement d'une capacité de 40 places et d'un service de suite et d'accompagnement à la vie sociale (10 places). Plusieurs établissements sont situés à proximité du Pays, notamment à Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil et Vendôme.

Les structures d'accueil pour adultes handicapés



D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

L'aide à domicile et les soins infirmiers

Les personnes handicapées bénéficient de la même organisation que les personnes âgées en ce qui concerne les soins infirmiers à domicile (cf. volet précédent).

L'aide à domicile est prise en charge par une association spécifique de la Fédération ADMR (Handi - Cap - Vie), qui rayonne sur l'ensemble du Loir-et-Cher. Les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ou d'une Majoration Tierce Personne peuvent faire appel à une auxiliaire de vie qui les aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, ménages, courses, etc.). En 2004, ce sont 107 personnes du département qui ont eu recours à ce service, fort de 67 auxiliaires de vie.

L'Association Trans-Espace

Elle a pour objectif principal de pallier le manque de transports en commun adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle dispose de trois véhicules, dont deux adaptés pour l'accès en fauteuil roulant. Trois chauffeurs-accompagnateurs répondent aux besoins des personnes lors de leurs déplacements et assurent l'accompagnement au cours de leurs sorties (aide aux courses, etc.). Ce service est disponible tous les jours sauf le samedi, sur réservation 48 h à l'avance, aux membres de l'association (cotisation annuelle symbolique). Des frais de participation sont calculés sur la base de la distance parcourue. En 2004, l'Association comptait parmi ses adhérents 169 particuliers (dont une quinzaine n'habitant pas Agglopolys) et 8 associations. Plus de 3 300 trajets ont été assurés au cours de l'année.

L'Association pour la Mobilité des Handicapés

Le but de l'AMH, fondée en 1998, est de redonner " un droit à la mobilité " aux handicapés moteur. Elle vient en aide à ceux qui se retrouvent en fauteuil roulant et qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour acquérir un véhicule adapté ou en faire adapter un. L'association met à disposition à des tarifs préférentiels un véhicule correspondant au handicap du demandeur, pour plusieurs jours voire plusieurs semaines. Son parc est actuellement composé de 6 véhicu-

L'aide à la mobilité

Pour les personnes à mobilité réduite, l'utilisation des transports collectifs est malaisée, voire impossible. En dehors des taxis, onéreux, quelques initiatives ont été prises en Loir-et-Cher. Citons en particulier l'association Trans-Espace, localisée à Blois et l'Association pour la Mobilité des Handicapés (AMH) basée à Oucques. Elles rayonnent toutes deux sur l'ensemble du département, mais les services de la première sont pour l'instant essentiellement utilisés par des habitants de Blois ou d'Agglopolys.

Autres services

Plusieurs services mis en place pour les personnes âgées sont également accessibles aux personnes handicapées. Ainsi, pour les services de surveillance ou le portage de repas, la plupart des associations gestionnaires répondent aux besoins des personnes handicapées ou ponctuellement à toute personne malade ou en sortie d'hospitalisation.

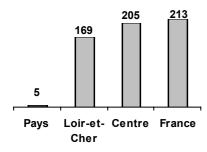
La santé

L'offre de soins hospitalière

Le Pays dispose sur son territoire :

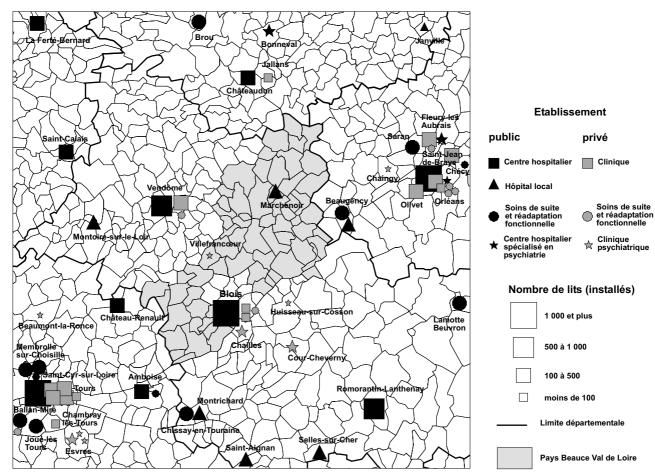
- > d'un hôpital local situé à Marchenoir qui totalise 129 lits installés dont 117 destinés à l'accueil des personnes âgées (voir volet personnes âgées).
- Les 2 lits de médecine ont accueilli 77 personnes en 2003 (640 journées)
- les 10 lits de soins de suite, 75 personnes nécessitant plus de 2 000 journées
- > d'une clinique psychiatrique, les Freschines à Villefrancoeur
- 60 lits installés
- 81 entrées en hospitalisation complète en 2003
- 97 patients suivis
- > d'un centre d'autodialyse à Oucques.

Taux d'équipement en lits et places de médecine pour 100 000 habitants au 01/01/04



D'après sources DRASS - INSEE

Les établissements de santé



Hôpital local

- petit établissement, en grande partie dédié à l'hébergement de personnes âgées,
- assure également une offre de soins de suite et un service de médecine pour lequel interviennent des médecins libéraux.

Hôpital de proximité

- installé le plus souvent dans une Sous-Préfecture
 - propose un service de médecine
 - dispose le plus souvent d'un service d'urgence

Centre hospitalier de référence

- installé généralement dans une ville Préfecture

- dispose obligatoirement d'un service d'urgence, d'un service de réanimation et d'un bloc opératoire

> - un service de néonatalogie est associé à la maternité

Centre hospitalier régional

deux en Région Centre :
 à Tours et à Orléans

 maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale et des spécialistes) L'offre de soins en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) étant quasi inexistante dans le Pays, les habitants se tournent vers les centres hospitaliers de Blois, Orléans et Tours ou vers de plus petites structures comme à Vendôme, Amboise, Château-Renault, Beaugency ou Châteaudun. L'offre hospitalière est complétée par un réseau relativement dense de cliniques privées dont quatre dans l'orléanais et sept en région tourangelle.

Les sites d'Orléans et Tours et dans une moindre mesure le centre hospitalier de Blois, bénéficient de plateaux médico-techniques bien équipés, intégrant salles d'imagerie, scanner, IRM, salle de coronarographie (pour Orléans et Tours).

Principaux établissements du Pays et de sa périphérie nombre de lits en hospitalisation complète en 2003 par discipline

	Médecine	Chirurgie	Gynéco- logie Obstétrique	Total soins de courte durée	Psychiatrie	Soins Iongue durée	Total soins de suite	Total section hospitalière
Centre Hospitalier de Blois	249	128	39	416	84	295	105	900
C.H.R.U. de Tours	1 342	996	242	2 580	273	82	98	3 033
CHR d'Orléans	1 058	490	224	1 772		366	38	2 176
Centre hospitalier de Vendôme	84			84	40	150	50	394
Centre hospitalier intercommunal d'Amboise - Château-Renault	84	35	15	134	60	88	60	342
Centre hospitalier du Châteaudun	84	45	15	144		100	32	276
Hôpital local de Marchenoir	2			2		20	10	32
Hôpital local "Lour Picou" de Beaugency	15			15		55		70
Clinique Florimond Robertet	17	81		98				98
Polyclinique de Blois St-Côme - St-Damien	9	58	17	84				84
Clinique St-Cœur de Vendôme		85	22	107				107

Les services d'accueil et de traitement des urgences (SAU)

- assurent la prise en charge sur place de tous les types d'urgence, y compris lorsque le pronostic vital est menacé

 disposent de moyens lourds : service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), réanimation, plateau technique d'imagerie, de biologie, de chirurgie et d'anesthésie 24 h sur 24 et d'un éventail de spécialistes

Les unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOLI)

- accueillent tout patient

- traitent sur place ceux qui nécessitent des soins correspondants aux moyens humains et techniques présents

> - orientent les autres vers des établissements adaptés

Pôles spécialisés des urgences (POSU)

 ne peuvent assurer qu'un type d'urgences en rapport avec leur plateau technique et leurs disciplines d'équipements (ex : les POSU pédiatriques)

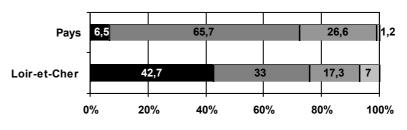
Les temps d'accès pour les urgences de la Sarthe ont été calculés sur la base d'une estimation des chiffres de passage

Les services d'urgence

Le Pays est encadré par trois unités de proximité dites UPATOU, à Vendôme, Amboise et Châteaudun et le **Service d'accueil et de traitement des urgences du Centre hospitalier de Blois** qui a géré près de 31 000 passages en 2003. Les trois UPATOU accueillent chacun près de 15 000 patients. Elles ne possèdent pas de service de réanimation.

Des **unités spécialisées** en pédiatrie, en cardiologie et pour les mains existent à **Orléans et Tours**. Seul le CHRU de Tours peut assurer le traitement des grands brûlés.

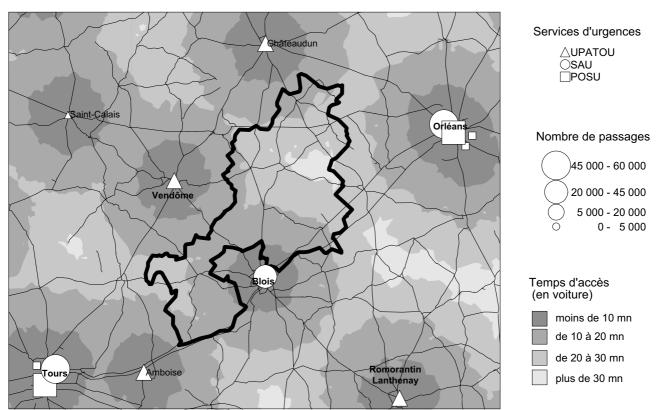
Répartition de la population selon le temps d'accès aux urgences



■ Moins de 10 mn ■ 10 à 20 mn ■ 20 à 30 mn ■ 30 à 45 mn

D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux services d'urgence



Les maternités

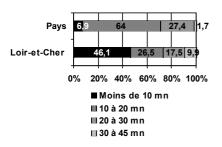
Aucune maternité n'existe sur le territoire du Pays, les femmes devant se rendre :

- ➤ au centre hospitalier de Blois qui possède un service de néonatologie et de soins de niveau 2 (pouvant accueillir des prématurés de 33 semaines et plus ayant besoin de soins mais sans prise en charge lourde, notamment sur le plan respiratoire),
- > au centre hospitalier de **Châteaudun**, à la **polyclinique de Blois**, la clinique "Saint-Cœur" de **Vendôme** ou dans les cliniques de Tours et Orléans qui n'offrent qu'un service de niveau 1, destiné aux **femmes dont la grossesse ne présente à priori aucun risque**. Hormis les cliniques de Tours et Orléans, plus éloignées, ces établissements comptabilisent moins de 1 000 accouchements par an.
- > Seuls le CHR d'Orléans et le CHRU de Tours sont spécialisés dans le suivi des grossesses pathologiques ou multiples présentant un risque pour l'enfant à naître. Ils peuvent accueillir de grands prématurés ou des enfants souffrant de détresse respiratoire. Le CHR d'Orléans possède un service de réanimation néonatale de niveau 3.

Notons la fermeture fin 2003 du service de maternité d'Amboise.

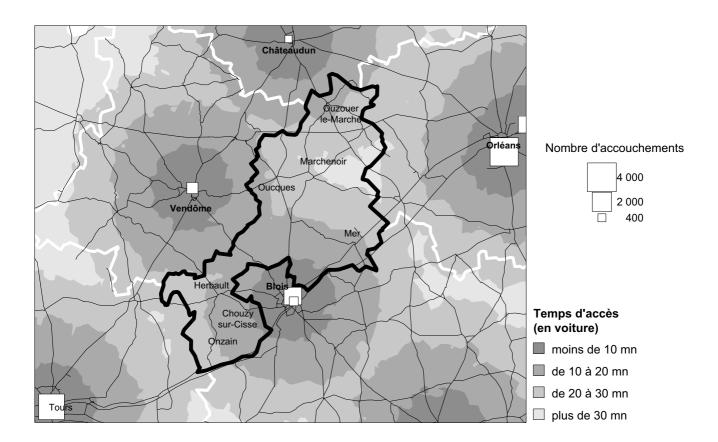
La plupart des communes du territoire se situent à moins de 30 minutes d'une maternité, les cantons de Marchenoir et d'Ouzouer-le-Marché étant les plus éloignés. En leur sein quelques communes ont un éloignement supérieur à 30 minutes : Briou, Lorges, Le Plessis-l'Echelle, Saint-Laurent-des-Bois et Villermain.

Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le temps d'accès aux maternités



D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux maternités



Autres services liés à des établissements de santé

Aucun établissement spécialisé dans les soins de suite et de réadaptation fonctionnelle n'est situé en Beauce-Val de Loire. Le "CRFA le Coteau" à Beaugency regroupe 80 lits destinés à la réadaptation, le centre hospitalier de Blois en compte 30 et celui d'Amboise 25.

Le Cirad (Centre d'Installation du Rein Artificiel à Domicile) - centre d'autodialyse d'Oucques doit être regroupé à Vendôme avec celui d'Epuisay. La dialyse à domicile continuera cependant d'être pratiquée chez les patients ne pouvant se déplacer. Quatre autres centres d'autodialyse sont localisés en périphérie du Pays : à Blois, Amboise, Château-Renault et Châteaudun.

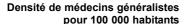
Outre la clinique des Freschines, deux centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie générale sont basés à Orléans et Fleury-les-Aubrais et des cliniques psychiatriques sont présentes au sud du Blésois (Chailles, Cour-Cheverny, Huisseau-sur-Cosson) ainsi qu'à Bonneval (28), Esvres (37) et Chaingy (45).

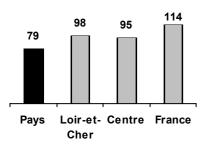
Les médecins généralistes

30 médecins généralistes sont répartis sur 16 communes. La densité s'élève à 79 médecins pour 100 000 habitants alors que la moyenne départementale est de 98 ; il s'agit du taux le plus faible enregistré pour les pays du Loir-et-Cher. La densité s'élève à 95 pour le Centre et à 114 pour la France.

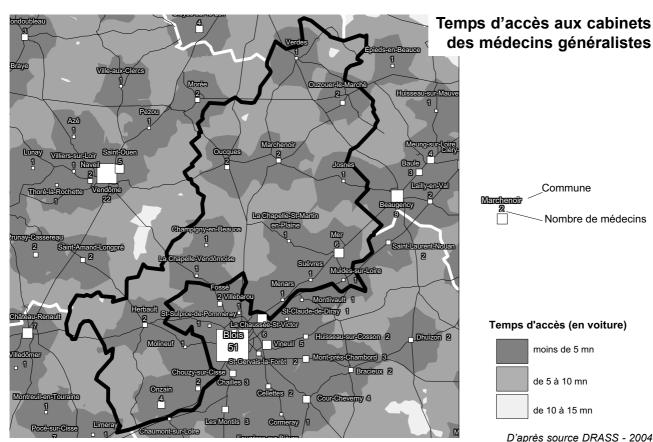
Dans l'ensemble, on constate une certaine concentration des médecins dans les villes les plus importantes, en particulier Mer. Cependant, des implantations dans plusieurs communes de plus petite taille confèrent à l'ensemble une répartition assez harmonieuse.

Par ailleurs, de nombreux médecins sont recensés à proximité du Pays, tant en Loir-et-Cher (agglomération de Blois notamment) qu'en dehors. Beaugency pour la partie orientale et Château-Renault pour celle bordant l'Indre-et-Loire sont des centres bien pourvus en la matière.





D'après sources DRASS - INSEE





Temps d'accès (en voiture)



Secteurs de garde

L'arrêté préfectoral n°2005-178-13 précise que " la permanence est organisée sur 24 secteurs de garde les week-ends et les jours fériés et sur 29 secteurs de garde durant la semaine". " Cette organisation sera modifiée d'ici la fin de l'année 2005 pour intégrer de nouvelles propositions, actuellement à l'étude, concernant :

- le redécoupage du département en secteurs de garde, en fonction notamment des besoins de la population, de l'offre de soins et de la démographie médicale;
- les modalités de participation des médecins libéraux à la régulation médicale du SAMU centre 15 ;
- le développement des projets de maisons médicales de garde ".

Les maisons médicales de garde

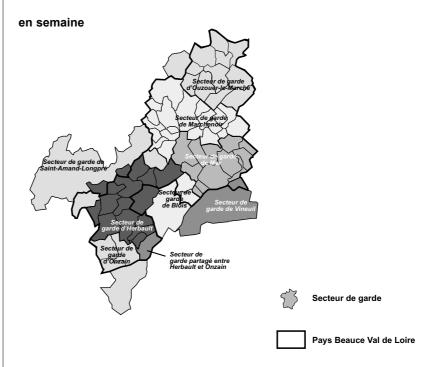
Le même arrêté précise que le " le rôle d'une maison médicale de garde est d'assurer une activité de consultation de médecine générale pour les situations ne pouvant attendre la réouverture des cabinets médicaux."

Le secteur de Vendôme est doté depuis septembre 2004 d'une maison médicale de garde. Celui de Blois dispose d'un équipement depuis septembre 2005.

Les **services de garde** sont organisés en secteurs. Le week-end, quelques modifications interviennent tel le regroupement des secteurs d'Ouzouer-le-Marché, Marchenoir / Oucques et Morée. Cette organisation est cependant en cours de révision.

Une maison médicale de garde à Vendôme permet d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique. Un équipement similaire est en fonctionnement depuis début septembre 2005 à Blois, en liaison avec l'hôpital.

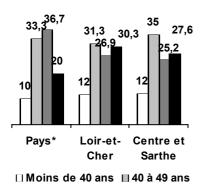
Les secteurs de garde des médecins généralistes



les samedis, dimanches et jours fériés



D'après source DDASS de Loir-et-Cher - 8 juin 2005 Répartition par tranche d'âge des médecins généralistes



■ 50 à 54 ans ■ 55 et plus

D'après source : DRASS 2004

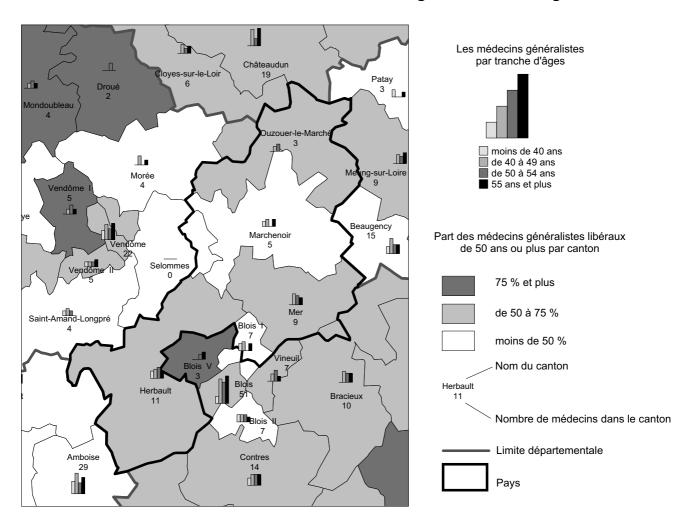
* Ont été retenu les cantons de Herbault, Marchenoir, Mer et Ouzouer-le-Marché Des informations sont disponibles auprès de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales sur l'âge des médecins généralistes par canton en 2004.

En Loir-et-Cher, 57 % des praticiens ont plus de 50 ans et seulement 12 % moins de 40 ans. Hormis l'Indre-et-Loire, ces proportions sont très proches de celles enregistrées dans les départements limitrophes. Cette tendance est d'autant plus préoccupante que deux phénomènes se conjuguent dans le sens d'une difficulté de renouvellement : les départs en retraite se font de plus en plus tôt et les territoires les moins peuplés peinent à attirer des professionnels.

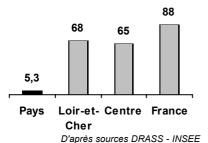
Pour l'ensemble des 4 cantons de Mer, Ouzouer-le-Marché, Marchenoir et Herbault, **la situation apparaît légèrement plus favorable** : on constate en effet une part nettement moins élevée des médecins âgés de 55 ans ou plus.

Cependant au sein du territoire, on remarque des distorsions importantes. Le canton d'Ouzouer-le-Marché est confronté à un vieillissement accentué de sa population médicale puisque trois praticiens sur quatre ont plus de 50 ans.

L'âge des médecins généralistes



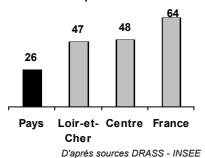
Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants



Les médecins spécialistes

Sont exclus ici du champ des médecins spécialistes les chirurgiens dentistes. Le Pays n'en compte que 2, qui sont des psychiatres attachés à la clinique des Freschines. Pour les spécialités courantes (ophtalmologie, cardiologie, gynécologie...), les habitants sont donc obligés de se rendre à Blois, Vendôme, Orléans ou Tours. Notons que les densités départementale ou régionale (très voisines) sont sensiblement inférieures à la moyenne nationale.

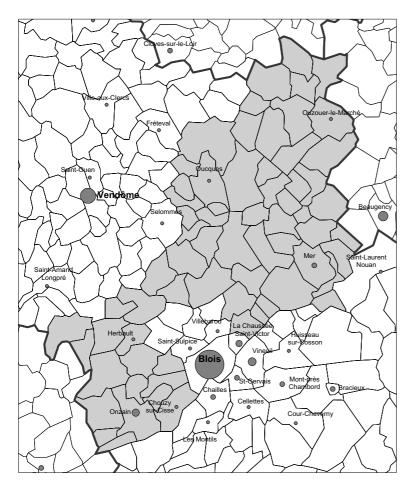
Densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants



Les chirurgiens dentistes

Le Pays est peu pourvu en ce domaine : **10 chirurgiens dentistes** se répartissent dans 6 communes, les plus importantes du territoire. Des secteurs entiers se trouvent en conséquence enclavés. La densité est d'ailleurs inférieure de moitié à celle du département ou de la région, qui sont elles-mêmes déjà faibles (25 % en dessous du niveau national).

Les chirurgiens dentistes



Nombre de chirurgiens dentistes par commune

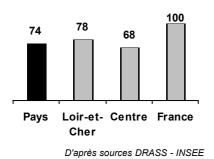
44

22

Limite départementale

Pays

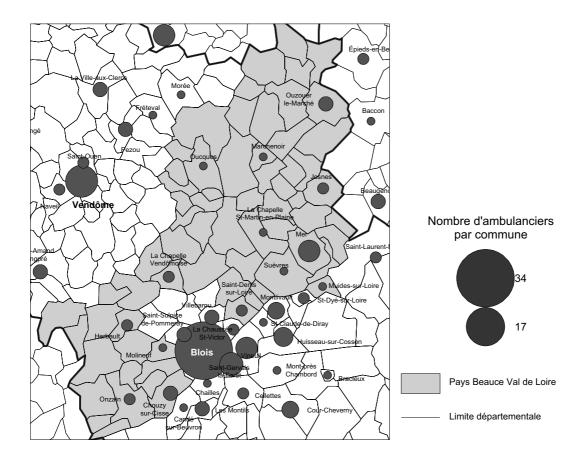
Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants



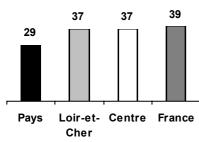
Les infirmiers libéraux

Avec une trentaine d'infirmiers libéraux, le Pays se trouve bien pourvu. La densité pour 100 000 habitants (74) est très légèrement inférieure à la moyenne du département, mais un cran au-dessus de celle de la région ; la densité nationale est néanmoins sensiblement plus élevée. Il convient de préciser que pour les personnes âgées ou handicapées, les SSIAD apportent un service complémentaire (voir le paragraphe consacré aux personnes âgées).

Les infirmiers libéraux



Densité de pharmacies pour 100 000 habitants



D'après sources DRASS - INSEE

Un système d'implantation planifié et régulé

Depuis 1941, les règles d'implantation des pharmacies sont passées d'un système libre à un système planifié (Cf. Code de la Santé publique et la loi du 27 juillet 1999 créant la CMU). Aucune création d'officine ne peut être accordée dans les villes

où la licence a déjà été délivrée à :

- une officine pour 3 000 habitants pour les villes de plus de 30 000 habitants ;
- une officine pour 2 500 habitants dans les villes de moins de 30 000 habitants (ou un ensemble de communes contiquës);
- une officine pour 3500 habitants quelle que soit la taille des communes dans les départements du Bas-Rhin, du Haut- Rhin, de la Moselle et de la Guyane, qui ont un statut particulier.

La loi impose également la présence d'un nombre minimum de pharmaciens adjoints selon le chiffre d'affaires de la pharmacie, dans le but d'assurer une qualité optimale du service médical rendu.

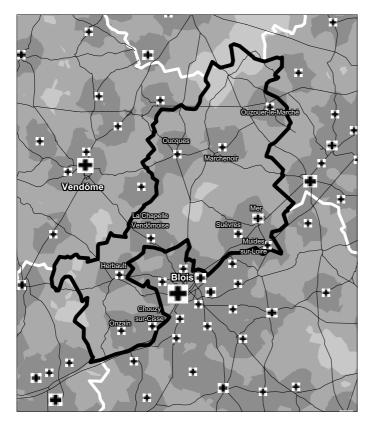
Les pharmacies

Les pharmacies sont des commerces très particuliers : leur implantation est étroitement réglementée, le titulaire doit être un pharmacien diplômé

Le Pays en compte 11 (14 à l'inventaire communal de 1998), réparties dans 10 communes (2 à Mer). Cela correspond à 1 pharmacie pour un peu moins de 3 430 habitants (1 pour 2 692 habitants en Loir-et-Cher). La densité s'établit pour le Pays à 29 pharmacies pour 100 000 hbts, soit un résultat inférieur aux moyennes des territoires de référence.

Soulignons en revanche la présence d'établissements dans des communes limitrophes du territoire, en Loir-et-Cher (Selommes, Morée, agglomération de Blois) comme en dehors (Beaugency, Epieds-en-Beauce dans le Loiret, Limeray en Indre-et-Loire ...).

Temps d'accès aux pharmacies



Nombre de pharmacies par commune

20
10
2

Temps d'accès (en voiture)

moins de 5 mn

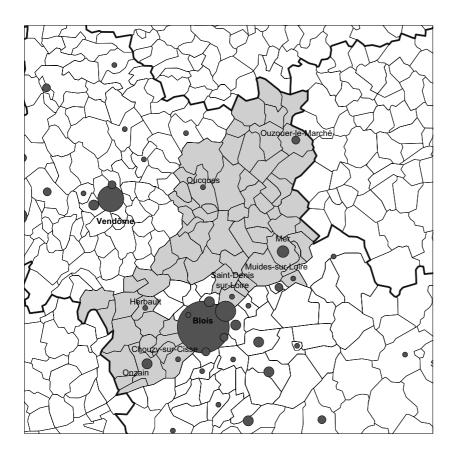
de 5 à 10 mn

plus de 10 mn

Les autres professions médicales

La densité de kinésithérapeutes est assez faible dans le Pays : 37 pour 100 000 hab. (14 praticiens libéraux), contre 55 en Loir-et-Cher ou dans le Centre, et 77 au niveau national. De même, les pédicures ne sont pas très nombreux (3 praticiens).

Parmi les activités commerciales liées à la santé, on trouve 4 opticiens, mais aucun audioprothésiste.

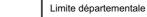


Les kinésithérapeutes

par commune

Nombre de masseurs kinésithérapeutes







D'après source DRASS - 2005

Caractéristiques de l'offre de services de santé

	Nombre	Densité de p	100 000 hab.		
	Pays Beauce Val de Loire	Pays Beauce Val de Loire	Loir-et-Cher	Centre*	France*
Médecins généralistes libéraux	30	79,3	98,4	95	114
Médecins spécialistes libéraux	2	5,3	68,0	65	88
Chirurgiens-dentistes	10	26,4	46,7	47	63
Infirmiers libéraux	28	74,0	78,1	67	101
Kinésithérapeutes	14	37,0	55,2	55	77
Sage-femmes**	0	0	18	11	16
Audioprothésiste	0	0	2	1	1
Orthophonistes libéraux	4	11	14	16	20
Opticiens-lunetiers (magasins)	3	8	15	ND	ND
Orthoptistes	0	0	2	2	3
Pédicure-podologue	3	8	15	15	17
Psychomotriciens	0	0	1	1.2	0.75
Pharmacies	11	29,1	37,2	37	39

^{*} Données au 01/01/2004

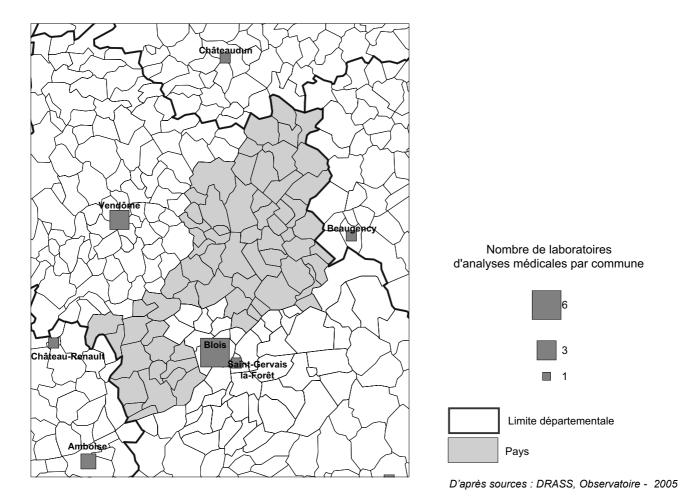
ND: non disponible

^{**}pour 100 000 femmes de 15-49 ans

Les laboratoires d'analyses

Aucun laboratoire d'analyses médicales n'est présent sur le Pays. Ils sont en effet localisés dans les centres urbains. Les habitants doivent donc se rendre à Blois, Vendôme, Beaugency, ou Château-Renault, pour les plus proches. Précisons toutefois que ce service est très souvent assuré par les infirmiers libéraux qui effectuent les prélèvements et assurent le lien avec les laboratoires, ou par l'intermédiaire des pharmacies.

Les laboratoires d'analyses médicales

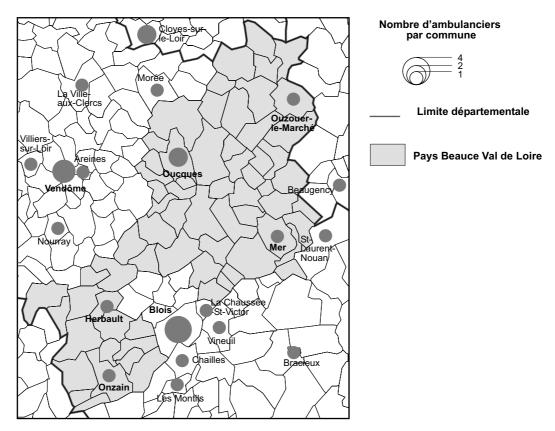


Les ambulances et VSL

6 entreprises privées de transports sanitaires sont présentes sur le Pays, réparties dans 5 communes (2 à Oucques). Elles totalisent 23 véhicules (9 ambulances et 14 VSL - véhicules sanitaires légers), soit une densité de 61 véhicules pour 100 000 habitants (83 en moyenne départementale). Pour les personnes de 75 ans et plus, la densité est de 62 véhicules pour 10 000 personnes dans le Pays, contre 82 en Loir-et-Cher.

A proximité, l'agglomération Blésoise, bien dotée, offre un service complémentaire important.

Les ambulanciers



D'après sources : DDASS, Observatoire - 2005

L'offre sportive et culturelle

La pratique sportive

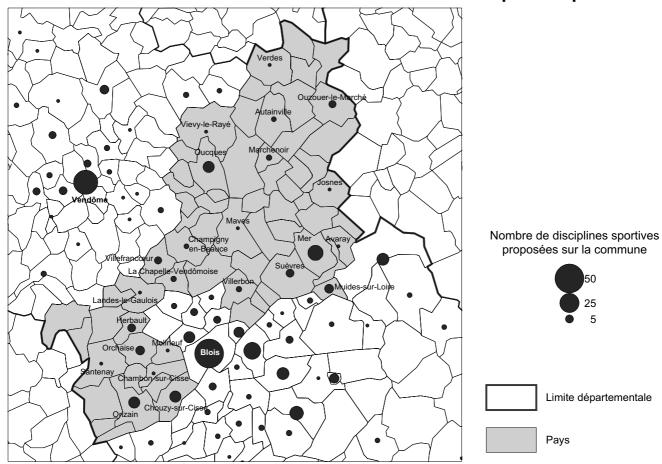
Un recensement des équipements sportifs est actuellement en cours au niveau national à l'initiative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Le choix a donc été fait de ne pas traiter cette question dans le cadre de ce diagnostic, les résultats étant attendus pour début 2006.

Une quarantaine de disciplines sportives différentes sont pratiquées sur le territoire du Pays, par l'intermédiaire d'une centaine d'associations. La localisation de ces clubs est bien évidemment fonction des équipements à disposition, mais elle reflète aussi le dynamisme local. On remarque ainsi une densité importante dans la partie sud ouest du Pays et les communes les plus peuplées. Néanmoins on constate que 43 communes ne comptent aucune association sportive sur leur territoire.

Le football, la gymnastique (sous toutes ses formes) et le tennis ressortent logiquement comme les plus représentés. Viennent ensuite le tennis de table, la pétanque et le judo.

L'éventail des disciplines est particulièrement large à Mer (17). On en recense une dizaine à Onzain, Oucques et Chouzy-sur-Cisse.

Les disciplines sportives



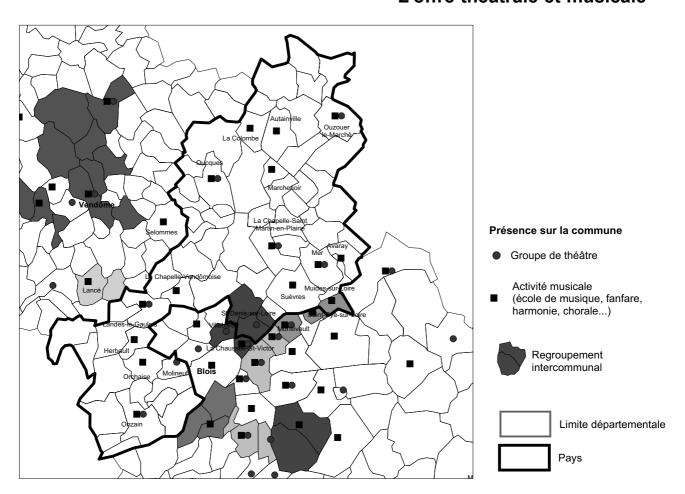
D'après source : DDJSVA - 2005

Les pratiques artistiques

L'enseignement de la musique est peu répandu dans le Pays puisque l'on recense seulement **7 écoles** à Avaray, La Chapelle-Vendômoise, Herbault-Landes, Mer, Muides-sur-Loire / Saint-Dyé-sur-Loire / Montlivault, Onzain et Oucques. **Une douzaine de groupes musicaux** ont été signalés par les communes (fanfares, harmonies, chorales...). Il apparaît cependant que les informations sont pour l'instant trop parcellaires pour être exploitées.

8 groupes ou troupes de théâtre sont recensés : La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, Landes-le-Gaulois, Mer, Molineuf, Onzain, Oucques, Ouzouer-le-Marché, Saint-Denis-sur-Loire.

L'offre théâtrale et musicale



D'après source : Enquête communale - 2005

Le Conseil général de Loir-et-Cher a adopté en 1999 un Plan départemental de développement de la lecture publique. Celui-ci prévoit la mise en place de médiathèques "têtes de réseau", de bibliothèques municipales et intercommunales et de points lecture répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

On trouve 3 catégories d'équipements :

· les médiathèques " têtes de réseau "
·dotées d'une double mission : la coordination
des actions de lecture sur le territoire de la
commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre
de proximité. Elles constituent pour la BDP
des points d'appui stratégiques : c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le
renouvellement des livres en prêt dans les
antennes associées

· les bibliothèques municipales et intercommunales assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.

les points lecture :

sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

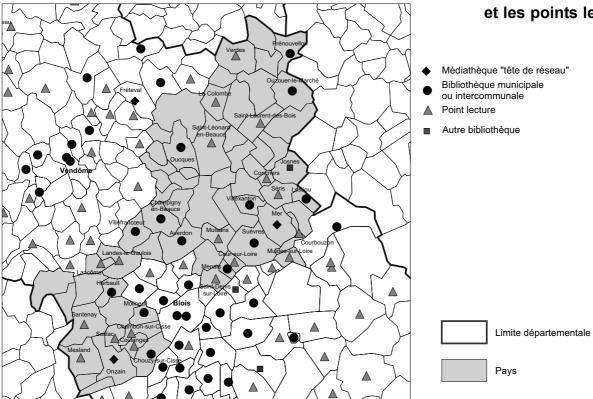
La Bibliothèque départementale de prêt contribue à l'animation de l'ensemble de ce réseau à travers des services nombreux et diversifiés : prêt de documents touts supports, formation destinées aux correspondants salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, actions de promotion culturelle à travers plusieurs manifestations annuelles.

La lecture

Le réseau de lecture du Pays s'appuie à ce jour sur :

- deux **médiathèques "têtes de réseau"**, la première localisée à Onzain (médiathèque du Pays Onzainois) et la seconde à Mer. Cette dernière a récemment changé de statut.
- une bibliothèque intercommunale, à Ouzouer-le-Marché, gérée par la Communauté de communes de la Beauce Oratorienne, à laquelle sont déjà rattachés la bibliothèque de Prénouvellon, les points lecture de Verdes et de La Colombe.
- **14 bibliothèques** (ouverture récente d'une "bibliothèque pour tous" à Josnes),
- 17 points de lecture. Ils sont implantés généralement à la mairie ou dans une salle communale.

Les médiathèques, les bibliothèques et les points lecture



D'après sources : Bibliothèque départementale de prêt de Loir-et-Cher (www.bdp.cg41.fr) - Observatoire 2005

Le cinéma

Les salles de cinéma à proximité

Environ 2 600 fauteuils localisés à Blois : un multiplexe comprenant 9 salles (1 911) et un cinéma Art et Essai (3 écrans, 683 fauteuils)

Vendôme (3 salles, 815 fauteuils)

Beaugency (1 salle, 163 fauteuils) et Meungsur-Loire (1 salle, 143 fauteuils)

Château-Renault (1 salle, 212 fauteuils) et Amboise (2 salles, 354 fauteuils)

Châteaudun (3 salles, 413 fauteuils)

Expérience unique en France, les Cinémobiles sont des salles de cinéma itinérantes en milieu rural.

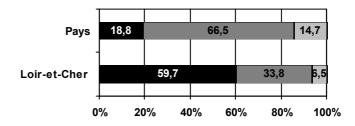
Elles peuvent accueillir environ une centaine de personnes.

Aucune salle de cinéma n'est présente sur le pays. Les habitants doivent donc se rendre à l'extérieur. Ils ont le choix à proximité entre Blois, Vendôme, Beaugency, Meung-sur-Loire, Château-Renault, Amboise et Châteaudun.

L'analyse des temps de trajets révèle que près d'un quart des communes (15) se trouve à plus de 20 minutes d'un cinéma par la route. La principale zone d'éloignement se situe dans la partie nordouest du Pays.

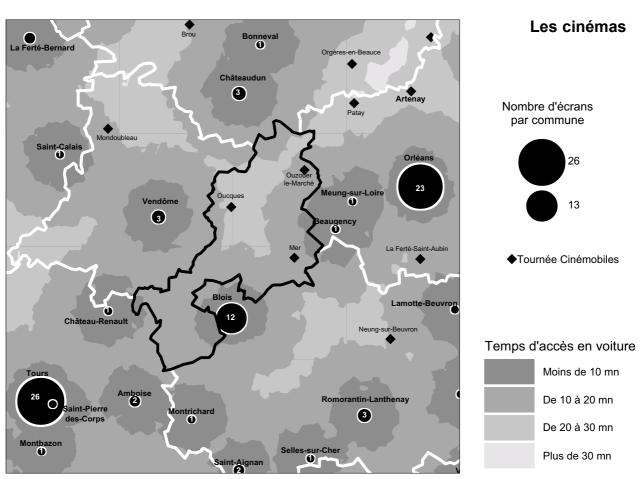
Grâce à la région Centre, le 7^e art vient à la rencontre des populations du milieu rural. Des circuits organisés par l'Adatec en association avec l'ARCC (Association Rurale de Culture Cinématographique) desservent les communes de **Mer, Oucques et Ouzouer-le-Marché** une fois par mois. Le **Cinémobile** propose une programmation récente de films tous publics.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux salles de cinéma



■ Moins de 10 mn ■ 10 à 20 mn ■ De 20 à 30 mn

D'après sources DRAC - Observatoire - INSEE



D'après sources DRAC - Adatec - Observatoire -2005

Les technologies de l'information et de la communication

La desserte haut débit

Le programme ViQTOIRE

Pour accompagner le déploiement de l'ADSL en Loir-et-Cher, le Conseil Général a mis en place le programme ViQTOIRE (Vie Quotidienne et Territoire Organisés via Internet en Réseaux Efficaces) qui comporte 3 volets :

- développer les réseaux et les services de télécommunications, en particulier dans le domaine des hauts débits en ce qui concerne les transferts de données.
- déployer et animer les services en ligne édités par le Conseil général de Loir-et-Cher (portail Internet et site Extranet) et accessibles via une connexion sur Internet.
- agir en faveur du développement des usages des Technologies de l'information et de la communication dans les collectivités territoriales et dans le grand public.

En juillet 2004, le Conseil Général de Loir-et-Cher et France Télécom ont signé une convention "Département innovant", prévoyant une accélération sur 3 ans du programme de couverture en haut débit. Selon les termes de cette convention, les trois-quarts de la population du Loir-et-Cher devaient avoir accès au haut débit fin 2004. Cette proportion devrait atteindre 98 % fin 2006.

La partie occidentale du Pays, la région d'Ouzouer, Mer et Muides-sur-Loire étaient desservis par l'ADSL fin 2004, soit 24 communes. Leur nombre devrait passer à 58 fin 2005, soit 2,5 fois plus.

Autainville, Concriers, Saint-Cyr-du-Gault, Saint-Étienne-des-Guérets, Séris, Talcy, et une très faible partie de La Colombe doivent être équipées fin juin 2006.

Etat du déploiement de l'ADSL dans le Pays Beauce Val de Loire

Situation fin 2004 Prévision pour fin 2005 Prévision pour fin juin 2006

Le taux d'éligibilité est calculé pour un débit de 512 Kbits/s suivant les limites techniques à la date de signature de la convention. Taux d'éligibilité : nombre de lignes pouvant recevoir l'ADSL 512 Kbits/s rapporté au nombre total de lignes téléphoniques de la commune. de 50 à 80moins de 50pas équipée

Taux d'égibilité (en %)

■ 90 et plus
■ de 80 à 90

D'après source : France Télécom / Conseil Général de Loir-et-Cher (Convention Département innovant)

Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet

Les Espaces Publics Numériques (EPN)

offrent aux habitants la possibilité de s'initier et de se former aux nouvelles technologies.

Un animateur se tient généralement à leur disposition pour les accompagner dans leur apprentissage du Net.

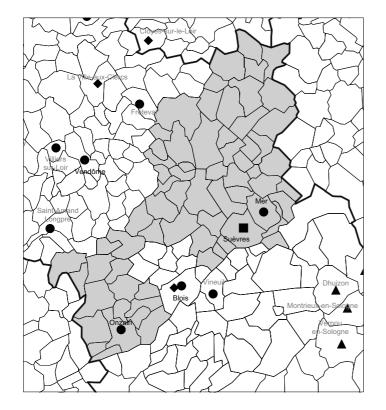
Ils sont équipés d'ordinateurs en réseau, scanners, imprimantes ... L'accès à Internet est gratuit dans certains cas.

80 EPN sont actuellement labellisés par la Région Centre qui est à l'initiative de leur création.

Les points d'accès publics à Internet sont très peu nombreux dans le Pays. On en compte actuellement deux.

A Mer, il est présent au Point Information Jeunesse ; l'accès est gratuit. A Onzain, il est réservé aux adhérents de la médiathèque dans les locaux de laquelle il est implanté.

Un projet d'Espace Public Numérique est à l'étude à Suèvres.



Les points d'accès Internet en Loir-et-Cher et les espaces publics numériques labellisés par la région Centre

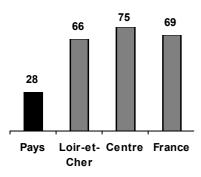
- Point d'accès public à Internet
- Espace public numérique principal
- Espace public numérique satellite
- Espace public numérique à l'étude

Limite départementale

Pays

D'après source : RECIA (situation au 1er mars 2005) - Enquête communale

Densité de logements sociaux (pour 1 000 habitants)



D'après sources : Ministère de l'Equipement, DRE, (2004) Enquête communale (2005)

Le logement

Le parc social

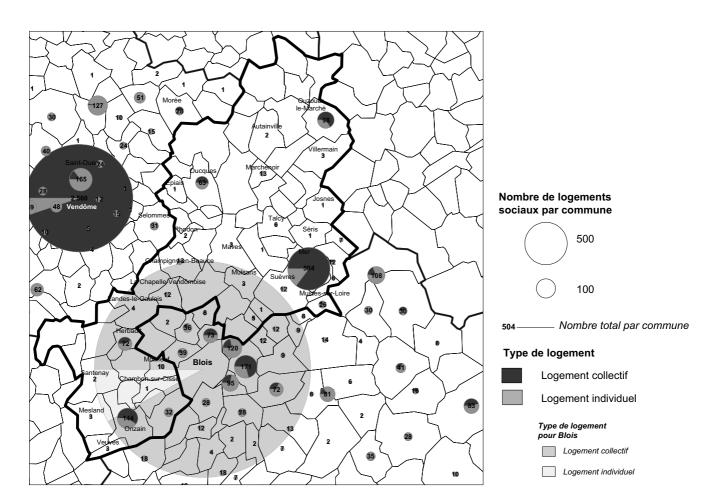
Près de **1 100 logements sociaux** (parc HLM ou communal) ont été comptabilisés dans le Pays, dont 38 % d'habitations individuelles (la moyenne départementale est de 25 %). On en trouve dans **32 communes** (moins d'une sur deux). L'absence de villes de taille importante explique sans doute la faible densité du parc social : 28 logements pour 1 000 habitants, contre 66 en Loir-et-Cher.

On recense des **projets dans une dizaine de communes**, dont la moitié dans les deux ans qui viennent. Ils portent au total sur 32 logements, mais certains projets n'ont pas été chiffrés.

Les permanences d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) dispense des informations et des conseils dans tous les domaines liés au logement (bail, prêt à taux zéro, accession à la propriété, etc.). Localisée à Blois, l'ADIL n'assure pas de permanences dans le Pays ; en dehors du chef-lieu, les plus proches se situent à Vendôme (une fois par semaine). Cependant, il convient de noter que beaucoup de ses consultations sont réalisées par téléphone.

Les logements sociaux



D'après sources : Organismes HLM, Préfecture, Enquête communale - 2005

Les agences immobilières

Pour leurs transactions immobilières, les habitants du Pays Beauce Val-de-Loire ont à disposition **8 agences** dont 3 localisées à Mer, 2 à Onzain et une à Muides-sur-Loire, Oucques et Ouzouer-le-Marché. L'offre est très étoffée en complément dans l'agglomération Blésoise, qui en compte une trentaine et dans les pôles environnants.

Les agences immobilières Weindrüchen Weind

Source: Observatoire - 2005

Les foyers de jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs, salariés, apprentis ou stagiaires, qui ont quitté le domicile familial, voire leur région d'origine, éprouvent des difficultés à se loger, surtout lorsque leur contrat est de courte durée. A proximité du Pays, trois Foyers de Jeunes Travailleurs offrent des possibilités, un à Blois et deux à Vendôme. Outre l'hébergement, les pensionnaires peuvent bénéficier d'un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles.

L'hébergement d'urgence

Deux logements sont réservés à l'hébergement d'urgence sur la commune de Onzain. Ils permettent d'accueillir temporairement des personnes en difficulté (expulsées de leur logement, sans domicile fixe, victimes de violences conjugales, etc.). D'autres sont disponibles à proximité, à Blois, Saint-Amand-Longpré et Saint-Ouen. Le Foyer Lataste, à Mer est un Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) qui accueille des femmes, le plus souvent avec enfants, en détresse sociale. Sa capacité est de 47 places. Les trois autres CHRS du Loir-et-Cher sont localisés à Blois.

La collecte des déchets ménagers

L'organisation territoriale de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est esquissée par la géographie des EPCI ayant compétence en ce domaine. Le Plan départemental regroupe ces derniers en quatre secteurs, chacun ayant une filière de traitement homogène.

- Le Pays Beauce Val de Loire est partagé entre 5 secteurs, dont 2 relèvent d'un département extérieur :
- les communes de la partie sud, relevant de **Val Eco**, appartiennent au secteur II (filière incinération avec valorisation énergétique),
- 3 communes dépendent de **Valdem** et se situent en conséquence dans le secteur I : Landes-le Gaulois, Vievy-le-Rayé et Beauvilliers (filière incinération avec valorisation énergétique),
- une trentaine de communes sont liées au **SMIEOM de Mer** (secteur IV filière mixte compostage et incinération),
- 7 communes du nord du Pays se trouvent hors plan départemental :
 6 d'entre elles (La Colombe, Semerville, Verdes, Membrolles, Ouzouer-le-Marché et Villermain) relèvent du SICTOM de Châteaudun tandis que Prénouvelon est rattaché au SMIRTOM de Beaugency.

Un tel éclatement ne permet pas de brosser un bilan précis en matière de collecte des déchets. Les équipements sont par ailleurs répartis sur l'ensemble du territoire des EPCI, donnant un intérêt extrêmement limité à une approche par pays.

Les mutations engagées par les collectivités depuis quelques années se poursuivent de façon très soutenue, ce que traduisent les bouleversements observés dans les modes de collecte. La sensibilisation progressive des citoyens à la nécessité d'effectuer un tri à la base, la mise en place de nouveaux équipements, génèrent peu à peu de nouveaux comportements et contribuent à orienter vers les flux traditionnels des déchets qui en étaient autrefois écartés.

La collecte sélective, désormais effective sur la totalité du pays, progresse à un rythme soutenu. Dans les secteurs II et IV, qui concentrent la majorité des communes du Pays, elle représente respectivement 17 et 21 % du total de la collecte (hors déchèteries et encombrants).

Globalement, à l'échelle du Loir-et-Cher, plus d'un tiers des déchets ménagers sont collectés en déchèterie en 2003 (41 % dans le secteur II et 27 % dans le secteur IV). Ces proportions sont bien sûr en progression constante.

D'une manière générale, on remarque que les déchèteries (10 actuellement) sont plutôt bien réparties sur le territoire du pays. De surcroît, certaines communes ont conclu une convention pour l'accès de tout ou partie de leur population à une déchèterie géographiquement proche mais relevant d'un syndicat de collecte autre que celui auquel elles adhèrent.

Dans l'ensemble, seules 8 communes se situent à plus de 10 km de la déchèterie les desservant, dont l'une (Conan) à plus de 14 km. L'ouverture programmée en 2006 d'une nouvelle unité à Maves permettra de réduire les écarts.

Le Plan départemental concerne les déchets suivants, produits par les ménages, les collectivités et les professionnels :

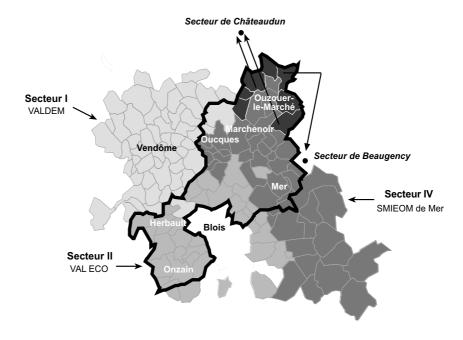
- Les ordures ménagères (collectées en porte à porte ou par apport volontaire)
- Les encombrants (déchets volumineux, pesants, produits par les ménages)
- Les déchets verts (déchets de tonte, d'élagage, de taille...)
 - Les déchets spécifiques (gravats, tout
 - Les déchets dangereux non industriels (déchets ménagers spéciaux et déchets toxiques en dispersé)
- Les déchets de l'assainissement (matières de vidange, boues de station d'épuration...)
 - Les déchets industriels banals (déchets non dangereux).

Le périmètre d'application du plan départemental prend en compte les coopérations intercommunales en matière de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères. Sur la base des limites administratives départementales, il intègre les communes limitrophes relevant de structures intercommunales dont le siège est en Loir-et-Cher et, à l'inverse, exclut celles adhérant à un syndicat extra départemental.

Le périmètre du plan est réparti en quatre secteurs correspondant à des filières homogènes de traitement des déchets ménagers.

A compter du 1er janvier 2005, la compétence du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est transférée au Conseil Général avec l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Organisation intercommunale de la collecte et du traitement

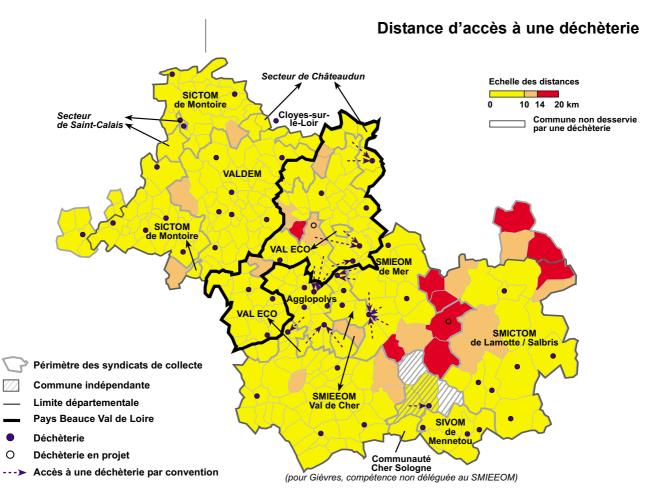


Périmètre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Commune hors plan (adhérant à un EPCI extérieur au Loir-et-Cher)

Pays Beauce Val de Loire

D'après source : Observatoire - 2005

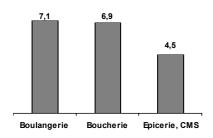


D'après sources : DDE 41, Observatoire - 2005

Le commerce et l'artisanat

Les commerces de proximité

Densité de commerces en 2005 (pour 10 000 habitants)



D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

Les commerces de première nécessité

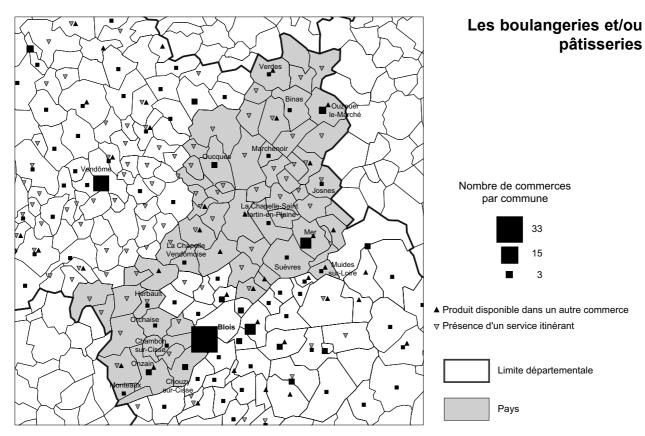
Le commerce de proximité constitue un facteur déterminant dans l'animation de la vie locale et l'attractivité des communes.

En matière de boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et commerces multiservices (auxquels sont inclues les épiceries et alimentations générales), la desserte de la population peut s'effectuer de trois façons : dans le magasin dont c'est la spécialité, par la présence du produit dans le rayon d'un autre commerce, par un service de tournées.

Des magasins sont présents pour chacun des trois types de commerces dans une quinzaine de communes du Pays, mais simultanément dans 9 communes seulement, les plus peuplées. En milieu rural, les tournées des commerçants représentent le principal moyen d'approvisionnement dans la moitié des communes, en particulier pour le pain et la viande.

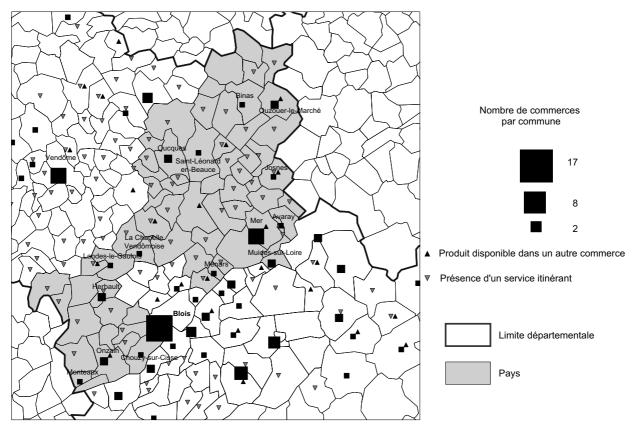
Le Pays compte au total 27 boulangeries et/ou pâtisseries, 26 boucheries et/ou charcuteries et 17 commerces multiservices ou épiceries (hors supermarchés).

On remarque que 5 communes ne sont pas approvisionnées en produits de boulangerie, 10 en produits carnés et 32 en épicerie. Aucune desserte n'a été répertoriée pour deux communes, Seillac et Veuves.

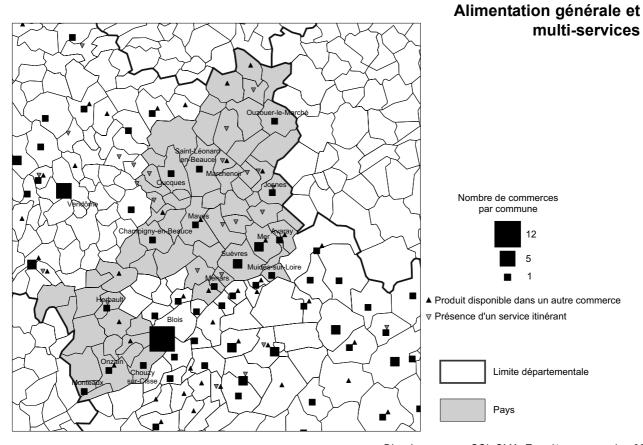


D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les boucheries et/ou charcuteries



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

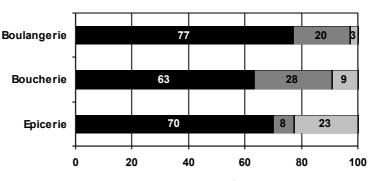
Répartition des communes du Pays Beauce Val-de-Loire par type de desserte

	Boulangerie/ pâtisserie	Commerce multiservices, épicerie, alimentation générale	Boucherie/ charcuterie
Magasin*	17	15	15
Produit présent dans le rayon d'un autre commerce *	11	9	5
Service itinérant *	34	11	37
Commune jamais desservie	5	32	10

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire

Près de 80 % de la population peut se fournir dans sa commune de résidence pour les produits de boulangerie (en magasin spécialisé, en dépôt ou dans le rayon d'un autre commerce), contre moins de 3 % qui ne sont pas approvisionnés. Pour la viande, ces proportions sont respectivement de 63 % et 9 %. Pour l'épicerie, les résultats sont plus tranchés, car il y a moins de tournées : 7 habitants sur 10 disposent d'une desserte dans la commune, mais plus de 2 sur 10 doivent se déplacer.

Répartition de la population selon la desserte en produits alimentaires de base dans la commune de résidence en 2005



■ Magasin ou rayon ■ Tournée □ Aucune desserte

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

La population peut trouver les trois types de produits en magasin (qu'il soit spécialisé ou non) dans 16 communes du Pays. La localisation de ces "pôles de proximité" permet une irrigation assez satisfaisante du territoire : près de **75 % de la population en est éloignée de moins de 5 mn** (moyenne départementale 88 %) ; le temps d'accès se trouve supérieur à 10 mn pour une infime minorité (moins de 2 %).

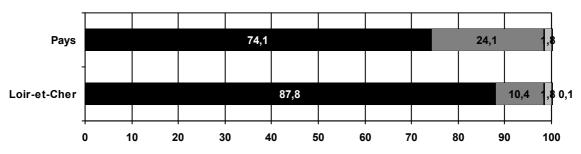
Des projets commerciaux dans le Pays

- ouverture prochaine d'un multi-services à Chambon-sur-Cisse (boucherie, fruits et légumes et alimentation), ainsi qu'à La Chapelle-Saint-Martin ;

- ouverture prévue fin 2005 d'un Ecomarché à Herbault (800 m²) et agrandissement de celui d'Ouzouer-le-Marché;
- projet d'agrandissement du supermarché de Onzain :
- agrandissement de la charcuterie de Josnes, qui développera une activité complémentaire en boucherie et traiteur.

A signaler a contrario le risque de fermeture d'une charcuterie à Avaray, dont l'aire de chalandise s'étend sur plusieurs communes.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux pôles de proximité en voiture (en %)

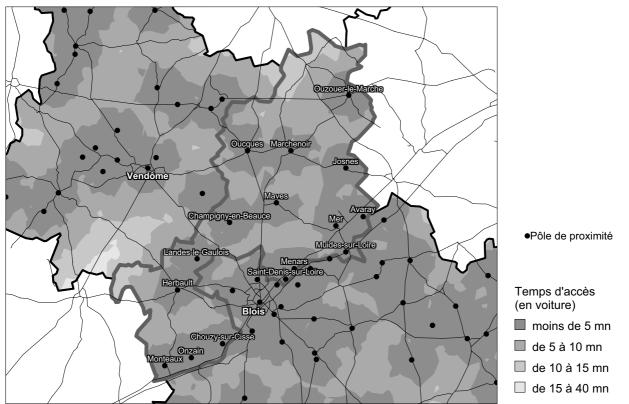


■ Moins de 5 mn ■ De 5 à 10 mn ■ De 10 à 15 mn □ Plus de 15 mn

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

^{*} il peut arriver que plusieurs modes de desserte existent sur une même commune. Dans ce cas, un seul a été comptabilisé, avec l'ordre de priorité suivant : 1) magasin ; 2) produit en rayon d'autre commerce ; 3) tournée.

Temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

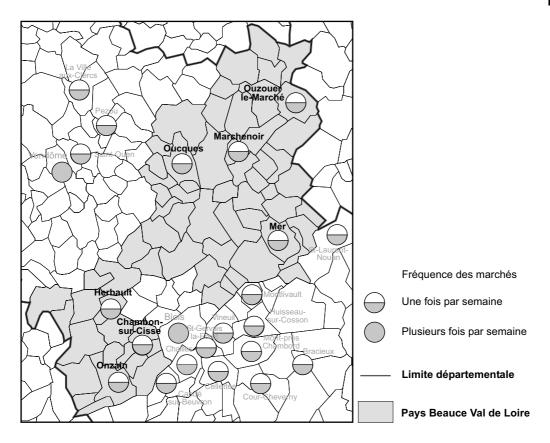
Pôles de proximité

Ils se définissent ici comme les communes bénéficiant de la présence simultanée des produits de boulangerie, de boucherie et d'épicerie, en commerce spécialisé, en multi-services ou dans le rayon d'un autre magasin.

Les autres commerces d'alimentation

Les **produits de la mer** ne sont pas disponibles en magasin spécialisé. On en trouve dans un autre type de commerce dans 5 communes et par un service de tournées dans 32 autres.

Aucun commerce de surgelés n'existe en tant que tel. Ils sont disponibles dans les rayons spécialisés des commerces d'alimentation de 9 communes. Là encore, le service itinérant tient un rôle prépondérant puisqu'il permet d'approvisionner 36 communes.



Les marchés dans le Pays Beauce Val-de-Loire

Commune accueillant un marché	Jour	Nombre des commerçants
Chambon-sur-Cisse	Samedi matin	3
Herbault	Lundi matin	10
Marchenoir	Mardi matin	4
Mer	Jeudi après-midi	10
Onzain	Jeudi après-midi	15
Oucques	Mercredi matin	13
Ouzouer-le-Marché	Vendredi matin	15

D'après source : enquête communale

Sept communes accueillent un marché une fois par semaine. Certains ne comprennent que 3 ou 4 commerçants (Chambon-sur-Cisse, Marchenoir) ; les plus fournis sont ceux d'Ouzouer-le-Marché et Onzain avec une quinzaine de commerçants. A proximité, Blois offre plusieurs possibilités (mercredi, samedi et dimanche) avec de nombreux exposants, Château-Renault mardi matin (46 commerçants) et samedi matin (14) ; Amboise accueille un marché le dimanche matin qui totalise plus de 200 commerçants.

Hypermarché : surface de vente supérieure ou égale à 2 500 m², qui réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.

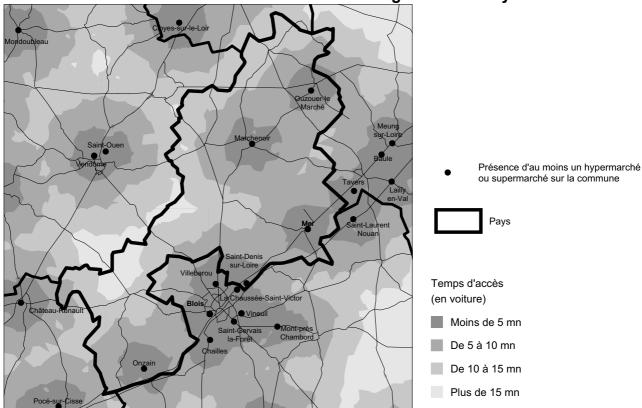
Supermarché: magasin de détail ou département distinct à l'intérieur d'un magasin, correspondant à une surface allant de 400 m² à 2 500 m² et vendant l'ensemble des produits alimentaires avec un assortiment plus ou moins important de marchandises générales d'achat courant.

Les grandes et moyennes surfaces

On recense 6 grandes ou moyennes surfaces, dans 5 communes : Mer (2), Onzain, Saint-Denis-sur-Loire, Ouzouer-le-Marché et Marchenoir. Le centre commercial Blois 2 est toutefois très proche, sur Villebarou ; il comprend un hypermarché récemment agrandi et rénové, une galerie commerciale et plusieurs magasins spécialisés appartenant à des enseignes nationales. La partie orientale du Pays est desservie quant à elle par le pôle de Beaugency-Tavers.

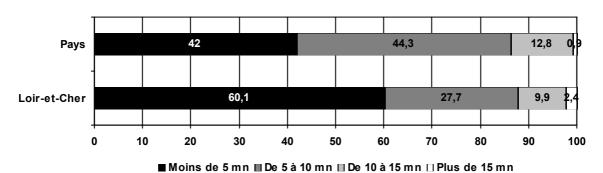
L'ouverture prochaine d'une moyenne surface à Herbault (800 m²) va permettre de remédier à l'éloignement de la population des communes situées à la frontière nord du Pays, entre Herbault, Saint-Amand et Champigny-en-Beauce. Pour l'instant on constate que 14 % des habitants doivent effectuer un trajet d'une durée supérieure à 10 minutes pour se rendre dans une grande ou moyenne surface, proportion légèrement supérieure à la moyenne départementale (12,3 %).

Temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces



D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Répartition de la population selon le temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces en voiture (en %)



D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

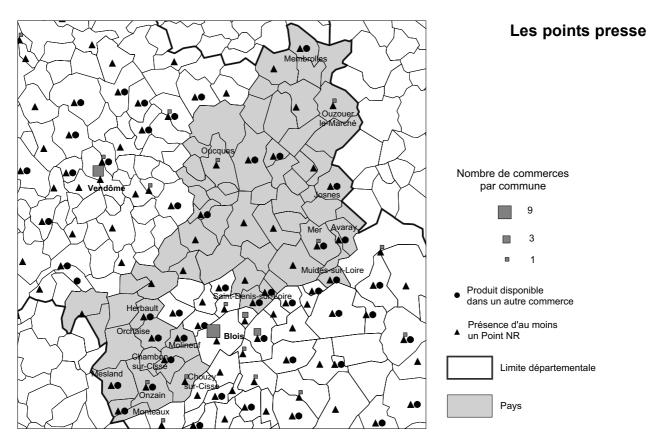
Les autres commerces et services

La presse est disponible dans 20 communes, soit dans les Maisons de la presse (5 dans le Pays, réparties dans 5 communes), soit dans d'autres magasins. La Nouvelle République du Centre Ouest a mis en place en complément un système de points de distribution. 53 sont recensés sur le Pays, dans 31 communes.

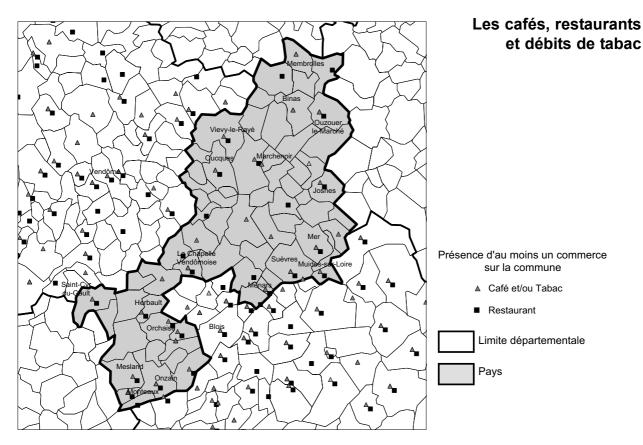
La distribution du tabac est le plus souvent une activité annexe, puisqu'il n'y a qu'un seul bureau de tabac recensé (à Onzain). On compte au total 26 points de distribution, dans les cafés-bars, les restaurants, etc.

Les lieux de rencontre et de convivialité que constituent **les cafés** ne sont pourtant pas légion. Il en resterait 20, mais seulement 14 communes en sont pourvues. Les **restaurants** sont nettement plus nombreux, les fichiers des Compagnies Consulaires en recelant 45 ; leur localisation est de surcroît plus étendue, puisque 26 communes disposeraient d'au moins un établissement. Parmi elles, certaines comptent moins d'une centaine d'habitants et compensent leur handicap de taille par leur position géographique ou leur attrait touristique.

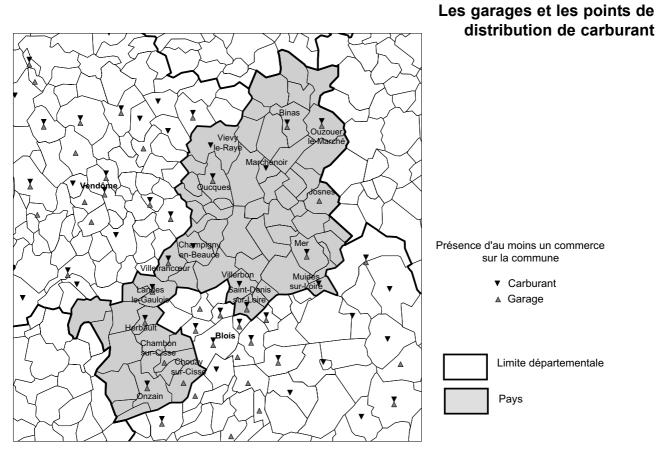
Les automobilistes peuvent faire le plein de **carburant** dans 22 points de distribution, répartis dans 13 communes. Ils sont le plus souvent associés à un garage (le Pays en compte une vingtaine, dans 12 communes) ou une grande surface. Il convient de souligner en complément les possibilités nombreuses qui existent à proximité en ce domaine, notamment dans l'agglomération Blésoise.



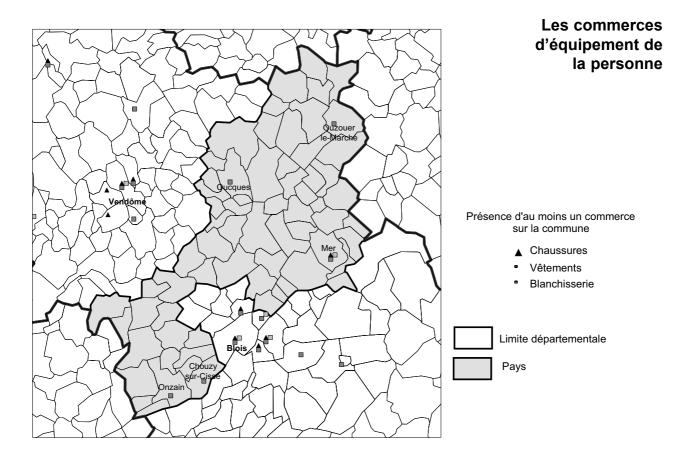
D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005



D'après source : CCI

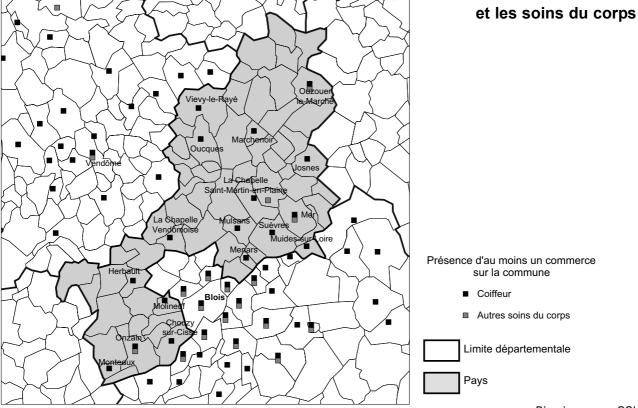
Les commerces d'équipement de la maison Présence d'au moins un commerce sur la commune In Meubles In Electroménager In Bricolage In Droguerie, quincaillerie Pays

D'après source : CCI

L'équipement de la personne et de la maison est par nature concentré dans les centres urbains. On ne recense en conséquence sur le territoire que 10 magasins de vêtements (dans 5 communes), 2 magasins de chaussures (à Mer), 6 magasins de meubles et 2 en électroménager, 2 drogueries - quincailleries et aucun magasin de bricolage. Les pôles situés à proximité (Blois, Vendôme, Beaugency...) sont cependant largement dotés en la matière. Par ailleurs, 8 fleuristes exercent sur le territoire (5 communes).

Les services à la personne sont peu présents dans le Pays, à l'exception des coiffeurs. Ceux-ci sont présents dans 17 communes (les pôles de proximité en général) et l'on dénombre au total 31 salons. Il convient d'ajouter que l'activité de coiffeur à domicile tend à se développer. Les soins du corps (cabinet d'esthéticienne, remise en forme, salons UV, etc.) regroupent 7 boutiques dans 4 communes. Les pressings sont absents ou presque, en dehors de celui de Mer.

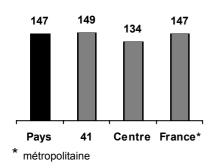
Pour l'apprentissage de la conduite, les candidats peuvent faire appel à l'une des 3 auto-écoles présentes sur le territoire (à Chouzy-sur-Cisse, Mer et Onzain), mais aussi à toutes celles qui existent aux environs, puisque désormais, les moniteurs passent prendre les élèves à leur domicile.



D'après source : CCI

Les coiffeurs

Densité d'artisans en 2005 (pour 10 000 habitants)



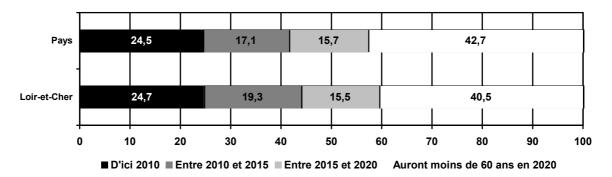
D'après sources : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, INSEE

Une densité artisanale satisfaisante

Début 2005, le Pays compte environ **560 artisans** (tous corps de métier confondus), ce qui représente une **densité de 147 artisans** pour 10 000 habitants, très voisine de la moyenne départementale (149). Elles se situent toutes deux à un niveau égal au taux national, mais plus élevé que celui de la région Centre. A l'exception de 5 communes, toutes les collectivités du Pays comptent au moins une entreprise sur leur territoire. Le Bâtiment constitue l'activité la plus représentée avec 259 entreprises réparties sur 55 communes.

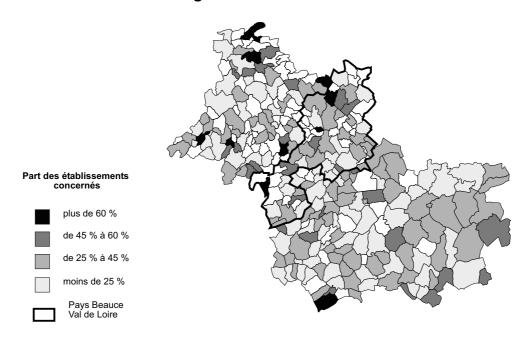
Le maintien du tissu artisanal constitue ainsi à l'évidence un enjeu majeur pour le dynamisme du Pays. La problématique des départs en retraite en prend d'autant plus d'importance. **Près d'un quart des artisans du territoire (136) aura atteint l'âge de 60 ans d'ici fin 2010** et 42 % (231) à la fin 2015. Certaines communes risquent de perdre leur seule activité, ainsi que les emplois qui y sont liés. Les entreprises dont le dirigeant pourrait prendre sa retraite au cours des cinq années qui viennent comptent **ensemble plus de 400 salariés**, soit 31 % du total. A l'horizon 2015, ce sont près de 650 postes (49 %) qui sont menacés.

Répartition comparée de la part des chefs d'entreprise atteignant 60 ans par période



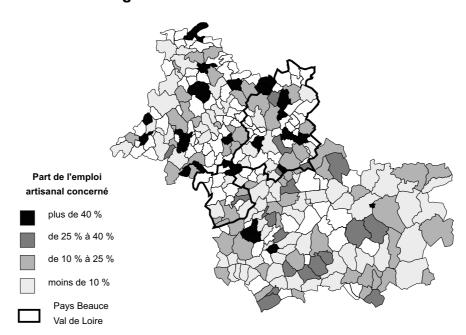
D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion des entreprises artisanales dont le dirigeant aura atteint 60 ans d'ici fin 2010

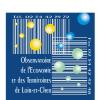


D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion d'emplois des entreprises artisanales relevant des entreprises dont le dirigeant aura atteint 60 ans en 2010



D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher 1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS Tél: 02.54.42.39.72 • Fax: 02.54.42.42.02

E-mail: infos@observatoire41.com



Directeur de la publication : Alain QUILLOUT Tirage: 300 exemplaires - Dépôt légal à parution ISSN 1291-2565